

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

1995-1996



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SE RENSEIGNER A ET QUAND ?

Route de Drize 9, Bâtiment D, tél. : 705.71.11 et fax : 342.89.24

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS

Licence et Certificat de formation continue : bureau 221, tél. 705 9650

Diplôme d'études supérieures et Doctorat : bureau 223, tél. 705 9651

Réception : lundi au jeudi 09h00 à 11h30 + le mercredi après-midi 14h00 à 16h00

CONSEILLERE AUX ETUDES, bureau 217, tél 705 9648

Réception : lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous

PRESIDENCE, bureau 215, tél. 705 9647, M. Daniel Hameline

Réception : sur rendez-vous pris au secrétariat bureau 213, tél 705 9646

BIBLIOTHEQUE, bâtiment A, tél. 705 9631/32/36

Prêt : les lundi et mercredi 10h00 à 18h00 et les mardi, jeudi, vendredi 10h00 à 16h00

A D E S E (Association des étudiants en Sciences de l'éducation)

Pas de réception mais une boîte aux lettres à disposition

rez-de-chaussée, bâtiment D, en face de la loge

DATES À RETENIR

SEMESTRE D'HIVER

Début des examens	09 octobre 95
Fin des examens	21 octobre 95
Début des cours	23 octobre 95
Fin des cours	23 octobre 95
Reprise des cours	15 janvier 96
Fin des cours	17 février 96
Début des examens	19 février 96
Fin des examens	09 mars 96

SEMESTRE D'ETE

Début des cours	11 mars 96
Fin des cours	04 avril 96
Reprise des cours	15 avril 96
Fin des cours (*)	22 juin 96
Début des examens	24 juin 96
Fin des examens	13 juillet 96

(*) Durant la semaine du 17 au 21 juin 96, les enseignants sont à la disposition des étudiants pour tous renseignements relatifs aux examens

Demande d'une année de congé	jusqu'au 15 septembre 95
Inscription aux cours	du 06 au 10 novembre 95
Inscription des non titulaires de maturité ou titre jugé équivalent	15 novembre 95 au 15 janvier 96
Désinscription	du 1er au 29 février 96
Demande d'immatriculation	1er mars au 1er juin (*)
Demande d'équivalence	jusqu'au 1er juin (*)
Collège des docteurs	16 novembre 95 15 février et 23 mai 96

(*) précédant la rentrée universitaire

GUIDE DE L'ETUDIANT

PLAN D'ETUDES

CATALOGUE DES COURS

Faculté de Psychologie et
des Sciences de l'éducation
Section des Sciences de l'éducation
Route de Drize 9
1227 Carouge

Tél. : 705.71.11

Fax : 342.89.24

	Page
LISTE DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS	1
I. GUIDE DE L'ETUDIANT	9
Renseignements généraux sur la Section	9
1. LE SYSTEME DES UNITES DE VALEUR CAPITALISABLES	9
2. INFORMATION-ORIENTATION	9
3. INSCRIPTION AUX COURS	10
4. EVALUATION - DESINSCRIPTION DE COURS	10
5. EQUIVALENCES	10
6. ECHECS	11
7. ETUDIANTS REGULIEREMENT INSCRITS A LA SECTION MAIS NE DESIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 1995-96	11
8. DIPLÔMES DELIVRES PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION	11
9. DIPLÔME DELIVRE PAR LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION	12
Renseignements généraux sur l'Université	12
1. IMMATRICULATION	12
2. ADMISSION DE PERSONNES NE POSSEDANT PAS DE TITRE DE MATUREITE OU DE BACCALAUREAT	12
3. AUDITEURS	13
4. AUTRES SERVICES	13
5. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES	13
6. ERASMUS	13
7. AUTRE INSTITUTION	13

II. PLAN D'ETUDES	14
1. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION	
ORGANISATION DES ETUDES	14
LISTE DES ENSEIGNEMENTS	17
Information à l'adresse des futurs étudiants du cycle de licence mention <i>enseignement</i>	23
2. DIPLOME POST-LICENCE	
A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE	24
B. DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES - MENTION RECHERCHE	25
3. DOCTORAT	25
4. DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES "STAF" (TECFA) TECHNOLOGIES DE FORMATION ET APPRENTISSAGE	26
5. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE POUR FORMATEURS D'ADULTES (CEFA)	27
6. COURS DESTINES AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	28
III. CATALOGUE DES COURS	29
IV. CODE D'ETHIQUE	67

LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

Doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
M. Jean-Paul BRONCKART, po, (*) bât. D (201), tél. 9640

Présidente de la Commission facultaire d'éthique
Mme Cléopâtre MONTANDON, cc, bât. D (321), tél. 9673

Président de la section
M. Daniel HAMELINE, po, bât. D (215), tél. 9647

Conseillère aux études
Mme Suzanne DE JONCKHEERE, bât. D (217), tél. 9648

Présidente du Collège des Docteurs
Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532), tél. 9834

Président de la Commission du Diplôme d'études supérieures - mention recherche
M. Pierre DASEN, po, bât. D (143), tél. 9621

Président de la Commission des non titulaires de maturité
M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (217), tél. 9818

Présidente de la Commission du plan d'études
Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624

Président de la Commission des stages
M. Bernard SCHNEUWLY, mer, bât. F (553), tél. 9839

Secrétariat de la présidence
Mme Adriana RICCIATO, bât. D (213), tél. 9646

Secrétariat de la conseillère aux études
Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651

Secrétariat des étudiants
M. Claude DROZ, bât. D (221), tél. 9650
Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651

Secrétariat de la section
Mme Anne ISCHER, bât. D (319), tél. 9672
Mme Denise FATIO, bât. D (139), tél. 9618
Mme Claudine POUPENEY, bât. D (139), tél. 9618

(*) Codes des fonctions, voir pages 6

Tous les numéros internes peuvent être appelés directement au moyen du préfixe 705 :
Exemple : 705.9650.

Corps enseignant

Mme Linda ALLAL, po, bât. D (359), tél. 9687
Assistants : Mme Greta Pelgrims Ducrey, Mme Anne Perréard Vité, bât. D (357), tél. 9686
Heures de réception : le mercredi de 16h30 à 18h00

M. Jean-Michel BAUDOUIN, ce, bât. D (106), tél. 9608
Heures de réception : le mardi de 13h45 à 15h30

M. Edouard BAYER, po, bât. D (325), tél. 9674/76
Assistant : M. François Ducrey, bât. D (324), tél. 9675
Heures de réception : s'adresser auprès de l'assistant le mercredi de 15h00 à 17h00 au D324

M. Jean-Paul BRONCKART, po, bât. F (536), tél. 9837
Assistante : Mme Janette Friedrich, bât. F (552), tél. 9841
Heures de réception : le mardi de 14h00 à 18h00

M. Jean BRUN, pt, bât. F (534), tél. 9835
Assistants : M. Ruhel Floris, Mme Annick Fluckiger, bât. F (554), tél. 9836
Heures de réception : le mercredi 08h30 à 10h00

M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (217), tél. 9818
Assistants : Mme Karin Pistien, M. Didier Strasser, bât. F (213), tél. 9819 et Mme Christine Schlatter, bât. F (227), tél. 9753
Heures de réception : le mercredi de 09h00 à 10h00 (voir également les heures de réception des assistantes affichées à la porte 217)

M. Michel CARTON, ce, bât. D (145), tél. 9622
Assistante : Mme Jacqueline Monbaron, bât. D (145), tél. 9622
Heures de réception : le mardi de 14h00 à 17h00 (tous les 15 jours)

Mme Gisela CHATELANAT, mer, bât. F (229), tél. 9806
Assistante : Mme Isaline Panchaud-Mingrone, bât. F (229), tél. 9806
Heures de réception : le mardi de 14h00 à 16h00 ou sur rendez-vous

M. Jean-Louis CHISS, cc suppl., bât. F (553), tél. 9840
Heures de réception : sur rendez-vous du lundi au jeudi, tél. 9837

Mme Mireille CIFALI, pad, bât. F (528), tél. 9830
Assistants : Mme Rita Hofstetter, ma, Mme Rina Lin-Haendler, bât. F (550), tél. 9831
Heures de réception : Mme Cifali, sur rendez-vous fixé soit au cours, soit au 735.16.83; Mme Hofstetter, Mme Lin-Haendler, tél. 793.37.77

M. Pierre DASEN, po, bât. D (143), tél. 9621
Assistants : M. José Del Carmen Marin Gonzales, ma, Mme Tania Ogay, bât. D (141), tél. 9620
Heures de réception : M. Dasen, le mercredi de 14h00 à 16h00; M. Marin Gonzales, le vendredi 16h00 à 18h00, Mme Ogay, le vendredi de 09h00 à 10h00 à Candolle

M. Pierre DOMINICE, po (détaché à mi-temps auprès du Rectorat en tant que délégué à la formation continue), bât. D (106), tél. 9608
Assistants : M. Ronald Muller, Mme Monique Pfister, Mme Françoise Ruedin Equey, Mme Laurence Turkal, bât. D (108), tél. 9605 et 9606
Heures de réception : le mardi de 16h30 à 18h00 ou sur rendez-vous

M. Bernard FAVRE, ce suppl., bât. D (231), tél. 9673
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Pierre FURTER, po, bât. D (149), tél. 9625
Assistante : Mme Soledad Perez, ma, bât. D (150), tél. 9626
Heures de réception : les lundi de 16h00 à 18h00 et vendredi de 09h00 à 10h00

M. André GIORDAN, po, bât. F (530), tél. 9832
Assistants : Mme Denise Adler, Mme Catherine Graf, M. René Rickenmann del Castillo, bât. F (551), tél. 9833,
Heures de réception : les mardi de 14h00 à 16h00 et de 20h00 à 22h00 (Battelle) et mercredi de 07h00 à 08h30 et de 10h00 à 12h00 (Uni-Dufour)

M. Daniel HAMELINE, po, bât. D (115), tél. 9601
Assistants : Mme Malika Belkaïd, Mme Dominique Vallée, (Acacias 18, bur. 106 et 107) tél. 7745 et 7989

Heures de réception : le mardi de 14h15 à 16h00

M. Siegfried HANHART, mer, bât. D (152), tél. 9627
Assistante : Mme Sandra Bossio, bât. D (150), tél. 9626
Heures de réception : M. Hanhart, le mercredi de 09h00 à 12h00; Mme Bossio, le mardi de 14h00 à 17h00

Mme Dagmar HEXEL SCHINDLER, ce, bât. D (323), tél. 9677
Heures de réception : le mercredi de 14h30 à 15h30; dans la semaine, au CRPP, tél. 798.50.20

Mme Rita HOFSTETTER, ma, bât. F (550), tél. 9831
Heures de réception : sur rendez-vous, tél. 753.19.38

M. Walo HUTMACHER, cc, bât. D (141), tél. 9620
Assistante : Mme Anne Dupanloup, bât. D (146), tél. 9623
Heures de réception : M. Hutmacher, sur rendez-vous; Mme Dupanloup, le jeudi de 14h00 à 16h00

Mme Marie-Christine JOSSO, mer, bât. D (110), tél. 9604
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Renaud LIEBERHERR, ce suppl., bât. D (231), tél. 9673
Heures de réception : le mercredi de 10h00 à 12h00

M. Bernard LIETARD, ce suppl., bât. D (106), tél. 9607
Heures de réception : le vendredi dès 11h30 et dans la semaine au tél. 00331/40.27.22.34

M. Charles MAGNIN, ce, bât. D (112), tél. 9603
Heures de réception : sur rendez-vous, tél. 787.65.63 ou (urgence) 787.65.70

M. José Del Carmen MARIN GONZALES, ma, bât. D (141), tél. 9620
Heures de réception : le vendredi de 16h00 à 18h00

Mme Cléopâtre MONTANDON, cc, bât. D (321), tél. 9673 (en congé durant l'année académique 95-96)
Assistant : M. Renaud Lieberherr, bât. D (321), tél. 9673
Heures de réception : le lundi de 16h00 à 18h00 ou sur rendez-vous

Mme Bernadette MORAND-AYMON, ce suppl., bât. D (133), tél. 9614
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Pier-Angelo NERI, ce, bât. D (135), tél. 9616
Heures de réception : sur rendez-vous, OOF, tél. 705.03.08

Mme Edmée OLLAGNIER, cc, bât. D (104), tél. 9609
Heures de réception : sur rendez-vous

Mme Soledad PEREZ, ma, bât. D (150), tél. 9626
Heures de réception : les lundi de 15h00 à 18h00 et vendredi de 09h00 à 10h00

Mme Christiane PERREGAUX, ma, bât. D (353), tél. 9684
Heures de réception : le mardi de 10h30 à 12h00 (il est recommandé de prendre rendez-vous)

M. Philippe PERRENOUD, po, bât. D (347), tél. 9681
Assistant : M. Eric Baeriswyl, bât. D (329), tél. 9679
Heures de réception : le mercredi de 12h30 à 13h30 ou sur rendez-vous

M. Didier PINGEON, ce, bât. F (233), tél. 9808
Assistants : Mme Sophie Canellini, M. Fulvio Poletti, bât. F (235), tél. 9809, Mme Paola Ferretti, bât. F (233) tél. 9808
Heures de réception : le lundi de 15h00 à 16h00 et permanence téléphonique le lundi de 08h00 à 09h00, tél. 361.92.02

M. Gianreto PINI, ce, bât. D (317), tél. 9671
Heures de réception : le mercredi de 14h00 à 15h30 (sur rendez-vous) ou à convenir

M. Edo POGLIA, cc, bât. D (140), tél. 9619
Assistante : Mme Nicole Rege Colet, bât. D (145), tél. 9622
Heures de réception : sur rendez-vous ou tél. 031/322.96.81 aux heures de bureau

M. Philippe POUSSIÈRE, ce, bât. D (101), tél. 9612
Assistante : Mme Véronique Bosani-Genevay, bât. D (101), tél. 9612
Heures de réception : sur rendez-vous

Mme Micheline REY, cc, bât. D (140), tél. 9619
Assistante : Mme Nicole Rege Colet, bât. D (145), tél. 9622
Heures de réception : le mardi, sur rendez-vous

Mme Laurence RIEBEN, po, bât. D (351), tél. 9683
Assistants : Mme Nilima Changkakoti, M. Marc Chapelle, Mme Christiane Perregaux, ma, bât. D (353), tél. 9684
Heures de réception : le mardi de 10h30 à 12h00 (il est recommandé de prendre rendez-vous)

Mme Madelon SAADA-ROBERT, mer, bât. D (355), tél. 9685
Heures de réception : le mardi de 14h00 à 16h00

M. Bernard SCHNEIDER, ce, bât. D (133), tél. 9615
Heures de réception : le mardi de 09h00 à 11h30

M. Bernard SCHNEUWLY, mer, bât. F (553), tél. 9839
Heures de réception : les mardi et mercredi de 14h00 à 16h00

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532), tél. 9834
Assistants : M. Luca Del Notaro, Mme Francia Leutenegger, bât. F (554), tél. 9836
Heures de réception : le jeudi de 10h00 à 12h00

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, CE, bât. D (147), tél. 9624
Heures de réception : le jeudi de 10h00 à 12h00, sur rendez-vous

M. Johnny STROUMZA, ce, bât. D (131), tél. 9613
Assistants : M. Benoît-Roger Michel, M. Nicolas Perrin, bât. D (135), tél. 9616
Heures de réception : le lundi de 10h00 à 12h00

M. Louis VANEY, ce, bât. F (231), tél. 9807
Assistante : Mme Anne-Laure Spitsas, bât. F (231), tél. 9807
Heures de réception : le lundi de 14h00 à 17h00

Mme Etienne VELLAS, ce suppl, bât. D (327), tél. 9678
Heures de réception : prendre rendez-vous au domicile privé, tél. 347.10.50

M. Michel VUILLE, cc, bât. F (235), tél. 9809
Assistante : Mme Joëlle Libois, bât. F (235), tél. 9809
Heures de réception : le mardi de 14h00 à 15h00

M. Pierre-Henri ZOLLER, ce, bât. D (104), tél. 9610
Assistant : M. René Rickenmann del Castillo, bât. D (103), tél. 9611
Heures de réception : les mardi de 11h00 à 12h00 et mercredi de 16h00 à 17h00

Laboratoires de subdivision

Laboratoire de la subdivision "Didactiques et pratiques éducatives", bât. F (568), tél. 9841
Laboratoire de la subdivision "Théories et pratiques de l'éducation scolaire", bât. D (329), tél. 9679
Laboratoire de la subdivision "Education spéciale", bât. F (216), tél. 9745 et F (214), tél. 9752

Enseignants non rattachés à la section offrant des cours figurant dans le plan d'études des Sciences de l'éducation

M. Pierre DILLENBOURG, mer, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (309), tél. 9693
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Willem DOISE, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de Psychologie, (Rue du Lièvre 2-4, bur. 613), tél. 343.92.43
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Yves FRICKER, mer, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Dpt de Sociologie, (UNI-Mail, Bd Carl-Vogt 102, bur. 4205), tél. 8305
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Timothy HARDING, po, Faculté de Médecine, Institut de Médecine légale, CMU, Avenue de Champel 9, 1211 Genève 4, tél. 702.56.01
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Jean KELLERHALS, po, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Dpt de Sociologie, (UNI-Mail, Bd Carl-Vogt 102, bur. 4225), tél. 8309
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Patrick MENDELSON, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (332), tél. 9692
Heures de réception : le mercredi de 09h00 à 12h00

M. Jacques MONTANGERO, pad, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de psychologie, bât. F (509), tél. 9710
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Daniel PERAYA, mer, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, TECFA, bât. D (336), tél. 9695
Heures de réception : le lundi de 14h00 à 18h00 ou sur rendez-vous

M. Jean-Claude PONT, po, Faculté des Sciences, Dpt de Philosophie des sciences. (Rue de Candolle 2, bur. 405b), tél. 7055
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Luis-Jorge PRIETO, po, Faculté des Lettres, Dpt de Linguistique générale, (rue de Candolle 2, bur. 710), tél. 7323
Heures de réception : le mercredi de 16h30 à 17h15

M. Jacques RICHARD, pad, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, section de Psychologie (IUPG), tél. 305.41.11
Heures de réception : sur rendez-vous

M. Christian-Nils ROBERT, po, Faculté de Droit, Dpt du Droit Pénal, (UNI-Mail, bd Carl-Vogt 102, bur. 3024/3009), tél. 8557/52

Code des fonctions

po	Professeur ordinaire
pad	Professeur adjoint
pas	Professeur adjoint suppléant
ps	Professeur suppléant
pt	Professeur titulaire
cc	Chargé de cours
mer	Maître d'enseignement et de recherche
ce	Chargé d'enseignement
cs	Collaborateur(trice) scientifique
ma	Maître assistant

Remarque

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 30 juin, certains membres de ce corps figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

SUBDIVISIONS

Subdivision **Sociétés et systèmes d'éducation** qui prépare au certificat
Développement et planification des systèmes de formation

Responsable : M. Pierre Dasen
Membres réguliers : Mme Sandra Bossio
M. Michel Carton
M. Pierre Dasen
Mme Anne Dupanloup
M. Pierre Furter
M. Siegfried Hanhart
M. Walo Hutmacher
M. José Del Carmen Marin Gonzales
Mme Jacqueline Monbaron
Mme Tania Ogay
Mme Soledad Perez
M. Edo Poglia
Mme Nicole Rege Colet
Mme Micheline Rey
Mme Marie-Noëlle Schurmans

Subdivision **Didactiques et pratiques éducatives**

Responsable : M. Jean Brun
Membres réguliers : Mme Denise Adler
M. Jean-Paul Bronckart
M. Jean Brun
M. Jean-Louis Chiss
Mme Mireille Cifali
M. Luca Del Notaro
M. Ruhai Floris
Mme Annick Fluckiger
Mme Janette Friedrich
M. André Giordan
Mme Catherine Graf
Mme Rita Hofstetter

Mme Francia Leutenegger
Mme Rina Lin-Haendler
M. René Rickenmann del Castillo
M. Bernard Schneuwly
Mme Maria-Luisa Schubauer-Leoni

Subdivision **Education des adultes**

Responsable : M. Johnny Stroumza
Membres réguliers : M. Jean-Michel Baudouin
Mme Malika Belkaïd
Mme Véronique Bosani-Genevay
M. Pierre Dominicé
M. Daniel Hameline
Mme Marie-Christine Josso
M. Bernard Liétard
M. Charles Magnin
M. Benoît-Roger Michel
Mme Bernadette Morand-Aymon
M. Ronald Muller
M. Pier-Angelo Neri
Mme Edmée Ollagnier
M. Nicolas Perrin
Mme Monique Pfister
M. Phippe Poussière
Mme René Rickenmann del Castillo
Mme Françoise Ruedin Equey
M. Bernard Schneider
M. Johnny Stroumza
Mme Laurence Turkal
Mme Dominique Vallée
M. Pierre-Henri Zoller

Subdivision **Education spéciale**

Responsable : M. Didier Pigeon
Membres réguliers : M. Frédi Büchel
Mme Sophie Canellini
Mme Gisela Chatelanat
Mme Paola Ferretti
Mme Joëlle Libois
Mme Isaline Panchaud-Mingrone
M. Didier Pigeon
Mme Karin Pistien
M. Fulvio Poletti
Mme Christine Schlatter
Mme Anne-Laure Spitsas
M. Didier Strasser
M. Louis Vaney
M. Michel Vuille

Subdivision **Théories et pratiques de l'éducation scolaire**

Responsable : Mme Laurence Rieben
Membres réguliers : Mme Linda Allal
M. Eric Baeriswyl

M. Edouard Bayer
Mme Nilima Changkakoti
M. Marc Chapelle
M. François Ducrey
M. Bernard Favre
Mme Dagmar Hexel Schindler
M. Renaud Lieberherr
Mme Cléopâtre Montandon
Mme Greta Pelgrims Ducrey
Mme Anne Perréard Vité
Mme Christiane Perregaux
M. Philippe Perrenoud
M. Gianreto Pini
Mme Laurence Rieben
Mme Madelon Saada-Robert
Mme Etienne Vellas

I. GUIDE DE L'ETUDIANT

Renseignements généraux sur la Section

Conseillère aux études :

Mme Suzanne de Jonckheere (Bur. D217). Reçoit du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

Secrétariat de la conseillère aux études :

Mme Françoise Monighetti (bur. D223).

Heures de réception : voir sous secrétariat des étudiants.

Secrétariat des étudiants :

Mme Françoise Monighetti (bur. D223) et M. Claude Droz (bur D221).

Heures de réception : du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30, plus le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.

Bibliothèque : bâtiment A, tél. 705 9636 / 31 / 32.

Prêt : les lundi et mercredi de 16h00 à 18h00 et les mardi, jeudi, vendredi de 10h00 à 16h00.

Salle de lecture : du lundi au vendredi de 09h00 à 20h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

Salle informatique en libre service pour les étudiants, bâtiment A, sous-sol bibliothèque : ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 20h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

Des moniteurs sont à la disposition des étudiants selon l'horaire affiché dans la salle.

Une taxe d'inscription annuelle est exigée pour l'obtention d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

Formulaires à disposition auprès des secrétariats d'étudiants.

Horaire des enseignements de la section :

les dates, heures et lieux sont affichés à mi-juillet sur le panneau d'affichage dans le hall du bâtiment D.

Prix et bourses attribués par la section des Sciences de l'éducation : se renseigner auprès de l'administratrice (bur. D205).

1. LE SYSTEME DES UNITES DE VALEUR CAPITALISABLES

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de 1 au minimum, sans compter les 2 UV de stage, et de 9 au maximum (y compris les 2 UV de stage) par année d'études;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

2. INFORMATION-ORIENTATION

- a) Les descriptifs des cours (mentionnant le mode d'organisation et d'animation et le mode d'évaluation) sont à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire. Ces informations sont réunies dans des classeurs "Orientation" qui peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants ainsi que chez la conseillère aux études.
- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos des cours dont les horaires se chevauchent.

- c) La conseillère aux études reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études.

3. INSCRIPTION AUX COURS

Au début de l'année académique, l'étudiant fait enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1995-96. Il procède en deux temps :

- il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 23 au 27 octobre 1995;
- il fait enregistrer, personnellement, auprès du secrétariat des étudiants son choix de cours durant la semaine du 6 au 10 novembre 1995.

Les cours sont enregistrés dans le dossier de l'étudiant; les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention.

Pour les cours pris hors section, les projets indépendants et les stages de formation de deuxième cycle, les formulaires ad hoc doivent être présentés dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription.

Des dérogations envers le programme d'études peuvent être accordées. La demande est à effectuer auprès de la conseillère aux études avant la semaine d'inscription aux cours.

4. EVALUATION - DESINSCRIPTION DE COURS

- a) L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base de la liste d'inscription aux cours.

EXCEPTION : l'étudiant a fait une démarche de désinscription de cours afin de le supprimer de son programme.

Il remplit le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants durant le mois de février 1996. Au-delà du 29 février, tout cours non annulé est soumis à évaluation.

REMARQUE : il est évident que l'étudiant ne peut faire annuler la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 1.a).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu, sauf pour les modalités particulières d'évaluation, lors de trois sessions : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

- c) Une évaluation non passée à une session d'examen est considérée comme étant reportée à la session suivante.

Pour toutes les modalités d'évaluation, l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant (descriptifs à disposition dans les classeurs "Orientation" à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants ainsi que chez la conseillère aux études).

5. EQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'équivalences de la section des Sciences de l'éducation :

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au bureau des admissions (bur. 216-219, UNI Dufour). Cette demande doit être retournée jusqu'au

1er juin précédant la rentrée universitaire directement à ce bureau qui la transmettra à la Commission d'équivalences. Hors de ce délai, la demande peut être adressée à la conseillère aux études jusqu'au 30 septembre.

6. ECHECS

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

- il ne se présente pas aux évaluations prévues;
- n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
- il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le certificat médical doit être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

7. ETUDIANTS REGULIÈREMENT INSCRITS A LA SECTION MAIS NE DESIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 1995-96

- a) L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études doit adresser une demande de congé au doyen de la faculté sur formulaire ad hoc, un mois avant le début du semestre.

L'étudiant en congé ne peut pas passer d'examens. Il ne paie que les taxes forfaitaires (se renseigner au service des taxes, tél. 705.77.39).

- b) L'étudiant qui désire obtenir le statut "sans cours ni exercice" doit faire viser sa formule d'inscription par le secrétariat des étudiants dans le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes.

Il a le droit de se présenter aux examens et ne paie que les taxes forfaitaires (se renseigner au service des taxes, tél. 705.77.39).

8. DIPLOMES DELIVRES PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

- a) La licence en Sciences de l'éducation, sans spécialisation.

- b) Le certificat de formation continue, avec mention, qui offre cinq possibilités :

- Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Société et systèmes d'éducation);
- Didactiques et pratiques éducatives;
- Education des adultes;
- Education spéciale;
- Théories et pratiques de l'éducation scolaire.

- c) Le diplôme d'études supérieures - mention recherche.

- d) Le doctorat en Sciences de l'éducation.

- e) Le certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA).

Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat des étudiants de la section.

9. DIPLOME DELIVRE PAR LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

- a) Diplôme d'études supérieures "STAF" (TECFA) Technologies de formation et apprentissage.

Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat TECFA.

Renseignements généraux sur l'Université

1. IMMATRICULATION

Sont requis pour une immatriculation à l'Université de Genève :

- a) Maturité, baccalauréat avec mention "assez bien" ou titre jugé équivalent par l'Université :
- les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'Université;
 - l'enseignement étant donné en français, l'Université demande à tous les étudiants étrangers, dont ce n'est pas la langue maternelle, de subir un examen de français avant leur immatriculation définitive.
- b) Diplômes tels que :
- diplôme d'école normale primaire;
 - diplôme d'ingénieurs délivré par l'Ecole supérieure technique de Genève, le Technicum du soir de Genève, l'Ecole d'horticulture de Jussy ou le Technicum de Lugano;
 - diplôme d'ingénieur technique délivré par un autre canton suisse.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées au

Bureau des admissions
Université de Genève
Rue Général-Dufour 24
CH-1211 Genève 4 - Tél. 022/705.76.93

du 1er mars au 1er juin.

Heures de réception : le lundi de 16h00 à 18h00 et
du mardi au vendredi de 09h30 à 11h30.

Les enseignants titulaires d'un brevet genevois doivent se réinscrire auprès du bureau des admissions de l'Université.

2. ADMISSION DE PERSONNES NE POSSEDANT PAS DE TITRE DE MATURITÉ OU DE BACCALAUREAT

Les demandes sont à adresser au bureau des admissions de l'Université, du 15 novembre au 15 janvier précédant la rentrée universitaire.

3. AUDITEURS

Les personnes souhaitant suivre des cours, en qualité d'auditeur, peuvent s'inscrire en novembre au moyen du bulletin inclus dans le guide de l'auditeur et selon les modalités qui y sont indiquées; il est possible de se procurer ce guide auprès des huissiers à UNI Bastions, UNI Dufour et UNI Mail

Les enseignements suivis et acquis en qualité d'auditeur ne sont pas pris en considération comme équivalences dans le cas d'une immatriculation en tant qu'étudiant régulier visant l'obtention d'un diplôme dans la section des Sciences de l'éducation.

4. AUTRES SERVICES

Bureau d'information sociale
Rue de Candolle 4 (3e étage), tél. 705.77.79

Antenne Santé
Rue de Candolle 4, (3e étage), tél. 372.96.23

Logements et restaurants universitaires
Rue de Candolle 4, tél. 705.77.20

Bourses de la Confédération et bourses d'échanges
UNI Dufour, Rue Général-Dufour 24, bur. 225, tél. 705.77.40

Service des allocations d'études
Rue A.-Lachenal 6, tél. 787.62.93

Centre de conseil psychologique pour jeunes adultes
Route de Drize 7, 1227 Carouge, bât. A, bur. 235, tél. 705.98.14

Office d'orientation universitaire
Rue Prévost-Martin 6, tél. 705.01.11.

5. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES

L'Ecole de langue et civilisation françaises (ELCF) propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance du français à raison de quelques heures par semaine. Se renseigner au secrétariat de l'école, UNI Bastions, salle B004.

6. ERASMUS/CH Unimobil / Comett / Conventions interuniversitaires

Accueil des étudiants :
UNI Dufour, Rue Général-Dufour 24
1211 Genève 4, bur. 226/227, tél. 705.75.74 et 76.21.

7. AUTRE INSTITUTION

Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED)
Rue Rothschild 24, C.P. 136, 1211 Genève 21
Service des étudiants, tél. 731.59.40.

D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles relatives aux étudiants étrangers, sont précisées dans les "Conditions d'immatriculation" et le "Guide de l'étudiant" de l'Université de Genève, remis par le bureau des admissions de l'Université (UNI Dufour, Rue Général-Dufour 24, 1211 Genève 4, bur. 216-219).

I. PLAN D'ETUDES

1. LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

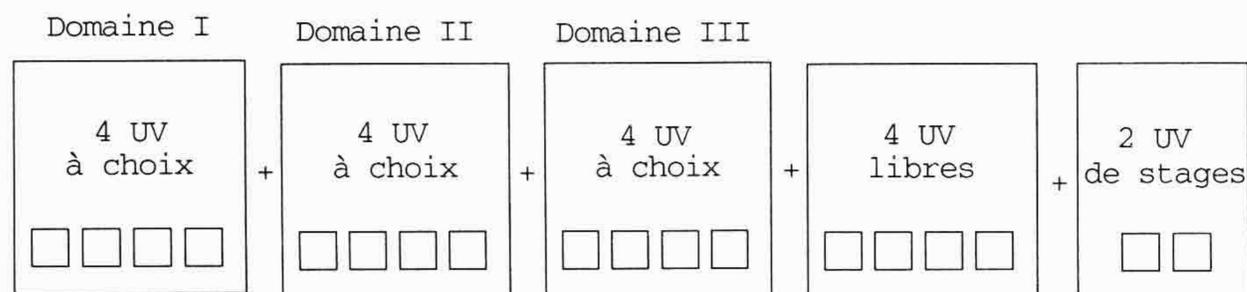
ORGANISATION DES ETUDES

Important : une information à l'adresse des futurs étudiants du cycle de licence mention enseignement est donnée en page 23.

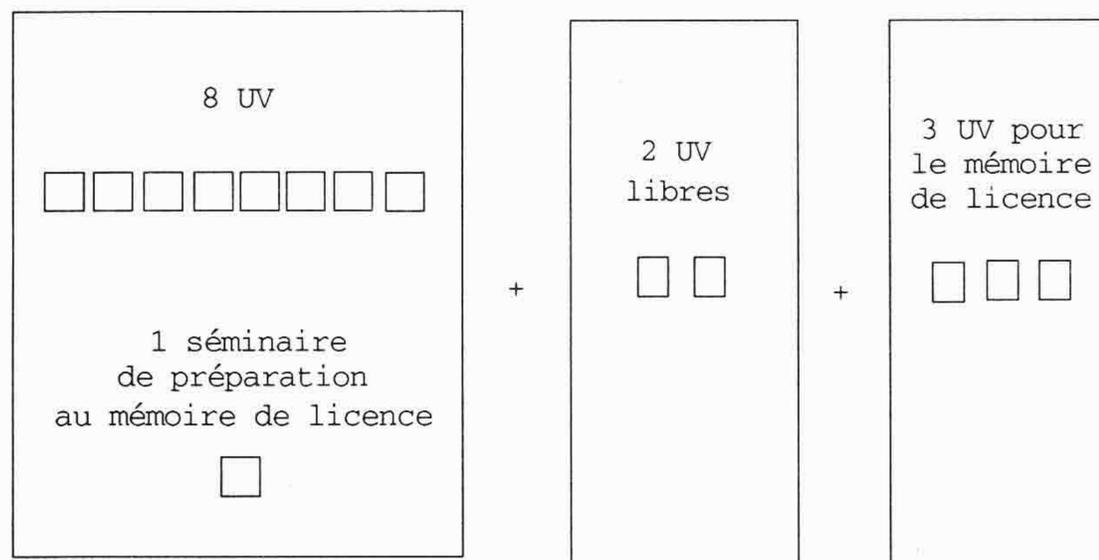
Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle).

Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

PREMIER CYCLE : 18 UNITES DE VALEUR



DEUXIEME CYCLE : 14 UNITES DE VALEUR
1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



1. STAGES

Premier cycle :

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique éducative ont l'obligation de faire un stage de sensibilisation qui équivaut à 2 UV. Le nombre d'heures total requis est de 250.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition.

Deuxième cycle :

Les étudiants inscrits au 2e cycle de la licence ont la possibilité d'acquérir une unité de valeur d'enseignement en effectuant un stage de formation assorti d'un rapport soumis à une évaluation. Le nombre d'heures total requis est de 125.

Pour obtenir l'information concernant les modalités d'organisation du stage, les étudiants intéressés peuvent prendre contact avec le responsable des stages de la subdivision qui les concerne.

2. COURS

Chaque unité de valeur d'enseignement correspond à 2 heures hebdomadaires d'enseignement par année (cours, séminaires, travaux pratiques), sanctionnée par une évaluation.

La liste des enseignements offerts se trouve aux pages 17 à 21.

Répartition des cours :

Ils se répartissent en trois domaines de premier cycle.

- Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation
- Domaine II : Etude des processus de formation
- Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et dans cinq certificats de deuxième cycle.

- Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation)
- Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives
- Certificat C : Education des adultes
- Certificat D : Education spéciale
- Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

Comment élaborer son programme de cours :

Premier cycle :

- pour chacun des trois domaines, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés;
- les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève;
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section à l'exclusion des assistants;
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation; 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année

d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

Deuxième cycle :

- l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats.
Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux. Les modalités à suivre, concernant les pré-requis ainsi que le plan d'études, figurent après la liste des enseignements de deuxième cycle (page 22);
- les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève;
- Ces UV libres de deuxième cycle peuvent être acquises sous forme de projets indépendants.

3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant le mémoire de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants.

Dès le début du mémoire, la formule de constitution sera à remettre, dûment remplie et signée par les membres de la commission, au secrétariat des étudiants.

4. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de huit semestres au minimum, seize semestres au maximum (équivalences comprises). Tout dépassement de délai qui n'aurait pas fait l'objet d'une demande de prolongation dûment motivée entraîne l'élimination de l'étudiant de la section des Sciences de l'éducation.

Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

5. ECHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle, sous réserve des équivalences accordées.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même, en cas de non acceptation du mémoire à la soutenance, l'étudiant peut représenter le mémoire une seconde fois, selon la procédure relative au règlement de mémoire de licence.

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Important : *les cours marqués (*) et en italique ne seront pas donnés en 1995-96*

Premier cycle

DOMAINE I - Introduction aux Sciences de l'éducation

I 1 02	Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation	Bayer
I 02	Théories du langage et éducation	Bronckart/Chiss
I 04	Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducatibles et la modernité	Hameline
I 07	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation	Dasen
I 10	Education pour l'environnement	Giordan
I 13	Didactique(s) : introduction à la didactique à trois voix	Brun/Schneuwly/Schubauer-Leoni
I 14	Processus de formation et d'apprentissage dans le champ scolaire : pratiques pédagogiques et institutions scolaires	Perrenoud
*I 1 01	<i>Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche (I 1 02)</i>	Bayer
*I 03	<i>Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes</i>	NN
*I 05	<i>Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation</i>	NN
*I 06	<i>Pédagogie générale</i>	NN
*I 09	<i>Biologie et éducation (I 10)</i>	Giordan
*I 11	<i>Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique</i>	NN
*I 12	<i>Histoire des institutions et des pratiques éducatives : histoire politique et pédagogique des finalités de l'instruction publique genevoise (1847-1977) (I 04)</i>	Magnin

DOMAINE II - Etude des processus de formation

II 01	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
II 02	Développement, éducation et relation intersubjective	Cifali
II 03	Approche psychosociologique de l'éducation des adultes	Dominicé/Baudouin
II 05	La relation pédagogique dans les groupes de formation	Poussière
II 06	Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées	Büchel
II 07	Développement de l'enfant et processus d'apprentissage	Rieben
*II 08	<i>Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales</i>	NN

*II 09	<i>Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale (II 06)</i>	Büchel
DOMAINE III - Etude des systèmes de formation		
III 01	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III 02	Education comparée : introduction à une méthode contextuelle	Furter/Perez
III 03	Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
III 04	Education et société : approche sociologique et historique	Hutmacher
III 05	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia
III 07	Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : Ingénierie de la formation continue	Stroumza
III 08	Conditions handicapantes et intégration	Vaney
*III 06	<i>Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé (C 04 et C 05)</i>	NN

Cours facultaire (1er cycle - UV libre)

Introduction à l'informatique en Sciences humaines	Mendelsohn
----------------------------------------------------	------------

Deuxième cycle

CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation délivré par la subdivision **Sociétés et systèmes d'éducation**

A 01	Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations	Carton
A 02	Migration et formation	Rey
A 05	Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique	Furter
A 06	Education comparée : la problématique régionale	Furter/Perez
A 08	Approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen
A 09	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
A 10	Education informelle et scolarisation	Dasen
A 20	Stage de formation. Responsable :	Monbaron
A 99	Séminaire de préparation au mémoire	Schurmans
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
C 08	Formation et médias : télévision, société et communication	Zoller
C 12	Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs	Schneider
D 06	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets	Pigeon
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille

E 03	Les partenaires de l'éducation: relations famille-école	Favre/Kellerhals
E 09	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini
*A 03	<i>Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise (A 1)</i>	Carton
*A 04	<i>Planification de l'éducation</i>	Hanhart
*A 07	<i>Education et politique économique</i>	NN
*B 16	<i>Didactique des langues étrangères</i>	NN
*E 06	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal
*K 03	<i>Sémiologie de la communication</i>	Prieto
*K 06	<i>Culture et socialisation</i>	Fricker

CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives

B 01	Didactique de la langue : initiation	Bronckart/Chiss
B 02	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Schneuwly
B 03	Didactique des mathématiques	Brun
B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
B 09	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
B 10	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des Sciences	Giordan
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
B 17	Interactions didactiques en mathématiques	Schubauer-Leoni
B 20	Stage de formation. Responsable :	Schneuwly
B 99	Séminaire de préparation au mémoire	Schneuwly
A 02	Migration et formation	Rey
A 09	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
A 10	Education informelle et scolarisation	Dasen
C 03	Philosophie de l'éducation : est-il maléfisant d'enseigner ?	Hameline
E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 08	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique : compétences, savoirs et habitus professionnel des enseignants	Perrenoud
K 02	Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs	Doise/Clémence
*B 04	<i>Séminaire de recherche en didactique des mathématiques</i>	NN
*B 06	<i>Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali
*B 14	<i>Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation</i>	NN
*B 15	<i>Approche clinique du langage écrit chez l'enfant</i>	NN
*B 16	<i>Didactique des langues étrangères</i>	NN
*K 03	<i>Sémiologie de la communication</i>	Prieto
*K 05	<i>Mathématiques pour philosophes et enseignants</i>	Pont

CERTIFICAT C - Education des adultes

C 01	Les femmes et la formation : femmes, travail, formation	Ollagnier
C 02	Evaluation et éducation des adultes	Dominicé/Liétard

C 03	Philosophie de l'éducation : est-il malfaisant d'enseigner ?	Hameline
C 07	Education permanente en milieu populaire : la formation contre l'exclusion	Stroumza/Morand-A./Neri
C 08	Formation et médias : télévision, société et communication	Zoller
C 09	De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation	Dominicé/Josso
C 10	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation	Neri
C 12	Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs	Schneider
C 13a	Minorités et médias : la vidéo en formation	Zoller
C 20	Stage de formation. Responsable :	Neri
A 01	Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations	Carton
A 02	Migration et formation	Rey
A 08	Approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen
B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
*C 04	<i>Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers</i>	NN
*C 05	<i>Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers</i>	NN
*C 06	<i>Animation des groupes de formation</i>	Poussière
*C 11	<i>Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes</i>	Poussière
*C 13b	<i>Minorités et médias : la photographie en formation (C 13a)</i>	Zoller
*C 15	<i>Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes (17.T/M - DES)</i>	Dominicé
*C 99	<i>Séminaire de préparation au mémoire</i>	NN

CERTIFICAT D - Education spéciale

D 02	Intervention précoce en éducation spéciale	Chatelanat
D 04	Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération	Pingeon
D 05	Délinquance juvénile : entre impasses et issues	Pingeon
D 06	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets	Pingeon
D 07	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale	Büchel
D 09	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés : du projet institutionnel au projet individuel	Vaney
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille
D 20	Stage de formation. Responsable :	Libois
D 99	Séminaire de préparation au mémoire	Büchel
A 02	Migration et formation	Rey
A 09	Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse	Schurmans
B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali

B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 09	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini
E 05	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben
K 08	Bases neuro-biologiques des comportements	Richard
*D 01	<i>Handicap et prévention dans la petite enfance (D 02)</i>	Chatelanat
*K 07	<i>Introduction à la criminologie II</i>	Robert/Pingeon/Harding

CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire

E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 02	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
E 03	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Favre/Kellerhals
E 05	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben
E 7 1a	Supports et moyens de formation : les langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique	Peraya
E 7 2a	Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs	Dillenbourg
E 7 2b	Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques	Mendelsohn
E 08	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique : compétences, savoir et habitus professionnels des enseignants	Perrenoud
E 09	Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation	Pini
E 10	Séminaires de recherche :	
*E 10 8	<i>Comment les enseignants réfléchissent-ils à leur pratique ?</i>	Perrenoud
*E 10 5	<i>Stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant</i>	Rieben/Saada-R.
E 10 1	Processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire	Allal/Saada-R.
E 10 3	Relations famille-école	Montandon/Lieberherr
E 11	Les apprenants; approches sociologiques	Montandon
E 20	Stage de formation. Responsable :	Vellas
E 99	Séminaire de préparation au mémoire TPES	Hexel Schindler
A 02	Migration et formation	Rey
B 05	Apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
B 13	Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire	Schubauer-Leoni
C 03	Philosophie de l'éducation : est-il malfaisant d'enseigner ?	Hameline
*E 06	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE
(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 01 à A 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT B (DPE)

Pré-requis : 1 UV, l'enseignement I 02
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 01 à B 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT C (EDA)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 03 et III 07
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT D (EDS)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 07 ou "Psychologie génétique" de Montangero (section de Psychologie) ainsi que II 06 ou II 09
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 01 à D 20
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation du mémoire (D 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT E (TPES)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements I 06 ou I 14 et II 07
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 01 à E 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99)
3 UV pour le mémoire de licence

Information à l'adresse des futurs étudiants du cycle de licence mention *enseignement*

Dans la perspective de l'introduction probable, à la rentrée universitaire d'octobre 96-97, d'un nouveau système de formation, les étudiants, actuellement inscrits dans le plan d'études en vigueur, pourront accéder au cycle licence mention *enseignement* aux conditions suivantes :

1. Avoir réussi ou inscrit les 18 UV du premier cycle actuel
ou
 2. Avoir réussi ou inscrit de 9 à 17 UV du premier cycle actuel en respectant les pré-requis suivants :
 - cours de Jean Brun "Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique" ou cours de Maria-Luisa Schubauer-Leoni "Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales" ou cours de Jean Brun, Bernard Schneuwly et Maria-Luisa Schubauer-Leoni "Didactique(s) : introduction à la didactique à trois voix";
 - cours de Philippe Perrenoud "Pratiques pédagogiques et institutions éducatives" ou cours "Pédagogie générale" (Michael Huberman, Daniel Hameline ou Marcel Crahay);
 - cours de Walo Hutmacher "Education et société : approche sociologique et historique";
 - cours de Mireille Cifali "Développement, éducation et relations intersubjectives".
- Les autres UV sont à choisir librement dans le premier cycle selon le plan d'études actuel.
3. Les étudiants devront, impérativement, avoir acquis leurs UV à la session de juillet 96 pour que leur admission dans le cycle de licence - mention enseignement - soit confirmée pour la rentrée universitaire d'octobre 96-97.

Equivalences pour les UV de deuxième cycle

Les étudiants admis au cycle de licence mention *enseignement* - et qui auraient acquis des UV dans le cadre du second cycle du plan d'études actuel pourront demander des équivalences à la section des Sciences de l'éducation jusqu'au 30 septembre 1996 pour la rentrée d'octobre 96-97. Les modalités d'octroi de ces équivalences seront communiquées en temps opportun.

Procédure d'admission au cycle de licence mention *enseignement*

Un document précisant la procédure d'admission sera à disposition des étudiants dès le 15 novembre 1995 auprès du secrétariat des étudiants et de la conseillère aux études de la section des Sciences de l'éducation.

2. DIPLOME POST-LICENCE

A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

Echec : le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 01 à A 10
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A ou à l'IUED
1 UV libre de deuxième cycle

CERTIFICAT B (DPE)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 01 à B 17
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

CERTIFICAT C (EDA)

Plan d'études : 2 UV obligatoires : les enseignements II 03 et III 07
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

CERTIFICAT D (EDS)

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 01 à D 11
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

CERTIFICAT E (TPES)

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 01 à E 11
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV libre de deuxième cycle

Veillez vous référer à la liste des enseignements, pages 17 à 21.

B. DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES - MENTION RECHERCHE

Pour être admis aux études menant à l'obtention du diplôme d'études supérieures, le candidat doit être en possession d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un certificat de formation continue en Sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent. Peuvent également être admises, sur dossier, les personnes licenciées ne possédant pas les titres mentionnés plus haut qui font état d'un projet de recherche déjà en cours en sciences de l'éducation.

Les études comprennent, dans les domaines méthodologique et thématique :

- 2 UV d'enseignement;
- 2 UV correspondant chacune, soit à un enseignement, soit à un projet indépendant;
- 1 mémoire de recherche.

Délai d'études : 4 semestres au minimum, 8 semestres au maximum.

Liste des cours pour 1995-96 (les offres varient d'année en année) :

11.T/M	Thèmes de recherche en didactique des mathématiques	Brun
12.T/M	Structures de l'action, structures du discours	Bronckart
15.T/M	Apprentissage en contextes : directions de recherche	Allal/Rieben/Saada-R.
16.T/M	Applications éducatives de l'approche métacognitive	Büchel
17.T/M	Approches biographiques des problèmes de formation : enjeux théoriques et méthodologiques	Dominicé
18.T/M	L'efficacité et l'efficacité de nos systèmes de formation : recherches du PNR 33	Hanhart

3. DOCTORAT

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Il peut s'inscrire en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la faculté.

Le règlement d'études concernant le doctorat en Sciences de l'éducation ainsi que les directives administratives relatives à la présentation du canevas et à la soutenance de thèse sont à disposition auprès du secrétariat des étudiants.

4. DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES "STAF" (TECFA) TECHNOLOGIES DE FORMATION ET APPRENTISSAGE

TECFA est une unité d'enseignement et de recherche dédiée aux technologies de formation. Elle est le maître d'oeuvre du diplôme d'études supérieures "STAF" (Sciences et Technologies de l'Apprentissage et de la Formation).

Le profil visé par ce diplôme est celui d'un professionnel capable de participer à la conception et à l'évaluation de logiciels de formation, d'apprentissage ou de communication. Le diplôme "STAF" exploite intensivement les nouvelles technologies de l'information comme moyen d'enseignement (et non seulement comme objet de cet enseignement). La formule proposée consiste à découper l'année académique en six périodes de 5 semaines. Chaque période comprend une semaine de cours intensifs, elle est suivie de quatre semaines de travail à domicile supervisé par courrier et conférences électroniques.

L'ensemble des enseignements sont répartis sur deux années. Dans son format standard, la première année comporte huit UV d'enseignement :

- conception et évaluation des environnements d'apprentissage;
- interaction Personne-Machine;
- image, son et communication;
- systèmes d'information et communication médiatisée par ordinateur;
- informatique et transformation des pratiques d'enseignement;
- réalisation de logiciels éducatifs;
- enseignement et formation à distance;
- techniques multimédias et infographie.

La seconde année est entièrement consacrée au stage et au mémoire. 2 UV à option complètent la formation. Elles peuvent être préparées pendant l'une ou l'autre des années du diplôme.

L'admission au diplôme se fait sur dossier de candidature. Ces candidatures sont examinées par une commission lors de deux sessions (juin et septembre). Le diplôme "STAF" est ouvert, prioritairement, aux licenciés en psychologie et en sciences de l'éducation. L'admission de candidats licenciés dans une autre discipline est possible mais il peut leur être demandé d'effectuer un complément de formation.

Les étudiants intéressés voudront bien se référer à la page 12, pour ce qui est de la procédure d'immatriculation ou de réinscription à l'Université de Genève.

Responsable du programme : Patrick Mendelsohn.

Renseignements et
dossier de candidature :

Secrétariat TECFA - Mme Françoise SCHMITT
FPSE - 9, Route de Drize - 1227 Carouge
bur. D331 - tél. 705.96.39

5. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE POUR FORMATEURS D'ADULTES (CEFA)

Programme d'études 1995-97

Le CEFA est une formation continue qui se déroule sur deux ans (env. 800 heures), à raison d'un jour par semaine et dont les inscriptions ne s'ouvrent que tous les deux ans; **les prochaines inscriptions seront ouvertes en automne 1996 pour la volée 1997-99.**

Objectifs et public-cible : le CEFA, par un approfondissement et un élargissement des compétences dans les différents domaines de la formation continue, renforce la polyvalence des formateurs et vise, en particulier, à accroître leur aptitude à l'analyse de pratiques. Il s'adresse aux formateurs d'adultes de la région romande, qui enseignent, animent, organisent ou sont responsables de formations, dans les secteurs professionnel et culturel (entreprises, centres de perfectionnement, écoles pour adultes, formations à la réinsertion sociale, développement personnel, ...).

Conditions d'admission : peuvent être admises à ce programme les personnes en emploi qui disposent d'une expérience d'au moins deux ans comme formateur d'adultes et qui sont en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire supérieure. L'admission se fait sur dossier (maximum : 20 participants).

Thèmes traités (8 modules d'une centaine d'heures chacun) :

- Contextes et enjeux de la formation
- Ingénierie de la formation (analyse de dispositifs)
- Organisation du processus pédagogique
- Les processus d'apprentissage de l'adulte en formation
- Analyse comparée de pratiques
- Etudes et recherches en formation
- Démarche d'audit et développement de projet
- Formateurs : des métiers, une profession

La formation est supervisée par un Comité Scientifique composé de représentants de la faculté (Linda Allal, Daniel Hameline, Pierre Dominicé, Johnny Stroumza) et de représentants des milieux professionnels (Marcel Cotting, Béatrice Dayer, Jean-Michel Vuagniaux).

Responsable du programme : Johnny Stroumza

Responsables des modules et encadrement : Jean-Michel Baudouin, Bernadette Morand-Aymon, Bernard Schneider, Johnny Stroumza

Conformément à la loi sur la formation continue à l'Université, les participants versent des émoluments; ceux-ci se montent, pour la volée 95-97, à FS 7'200.- pour l'ensemble de la formation, soit FS 3'600.- par année.

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat CEFA
FPSE - 9, Route de Drize - 1227 Carouge
bur. D135 - tél. 705.96.14 (matin)

**6. COURS DESTINES AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

I 02	Théories du langage et éducation	Bronckart/Chiss
I 07	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation	Dasen
III 01	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III 03	Economie et éducation : coûts et financements des systèmes de formation	Hanhart
A 02	Migration et formation	Rey
B 02	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Schneuwly
B 03	Didactique des mathématiques	Brun
B 09	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
C 03	Philosophie de l'éducation : est-il malfaisant d'enseigner ?	Hameline
E 01	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 03	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Favre/Kellerhals
E 08	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique : compétences, savoir et habitus professionnel des enseignants	Perrenoud
*II 08	<i>Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales</i>	<i>Schubauer-Leoni</i>
*B 04	<i>Séminaire de recherche en didactique des mathématiques</i>	<i>Brun</i>
*E 06	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	<i>Allal</i>

III. CATALOGUE DES COURS

Important : les cours marqués (*) et en italique ne seront pas donnés en 95-96

Mme ALLAL

II 01 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation

2 h. de cours mercredi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

A propos d'une situation d'énonciation écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations des composantes de la production textuelle et les processus de régulations mis en oeuvre en ce qui concerne plus spécifiquement la composante orthographique et son intégration parmi les autres composantes.

Mme ALLAL

E 01 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée

2 h. de cours séminaire mercredi 14-16h.

Dimensions psychologiques et sociales d'une pédagogie différenciée : enjeux, démarches, obstacles, expériences. Processus d'apprentissage et mécanismes de régulation favorisés par des dispositifs pédagogiques basés d'une part sur des théories béhavioristes (p. ex. : techniques de gestion des contingences de renforcement) et d'autre part sur des théories constructivistes (p. ex. : jeux et simulation, situations de résolution de problèmes). Apports des recherches sur la métacognition : relations entre autorégulations et interactions sociales dans un apprentissage contextualisé en situation scolaire.

Six séances consacrées à des "expériences-réflexions" permettant une articulation entre perspectives théoriques et vécu personnel.

Mme ALLAL

*** E 06 Evaluation des réformes et innovations scolaires**

2 h. de cours-séminaire

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique de différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique. Etudes de cas (à définir).

Mme ALLAL

E 10 01 Processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire

2 h. de séminaire mardi 16-18h.

Voir résumé sous Mme SAADA-ROBERT et Mme ALLAL.

Mme ALLAL, Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT

15.T/M Apprentissage en contextes : directions de recherche

2 h. de cours-séminaire

lundi 16-18h.

Voir résumé sous Mme SAADA-ROBERT, Mme ALLAL et Mme RIEBEN.

M. BAUDOUIN et M. DOMINICE

II 03 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Voir résumé sous M. DOMINICE et M. BAUDOUIN.

M. BAYER

*** I 1 1 Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche**

2 h. de cours

Ce cours présente une approche méthodologique classique, dite positiviste. Partant de l'élaboration d'un cadre théorique ou conceptuel de référence (revue de littérature et recherche bibliographique), il met l'accent sur la détermination des problématiques et questions de recherche, en abordant notamment les notions de variables, échelles de mesure, hypothèses, dispositifs de contrôle.

Ce cours est donné en alternance avec I 1 2 "Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation".

M. BAYER

I 1 02 Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation

2 h. de cours

mercredi 08-10h.

Ce cours d'introduction présente : 1) les principes méthodologiques qui guident les démarches d'observation (exigence d'objectivité, de fidélité et de validité, définition opérationnelle des variables, comparaison des variations systématiques et aléatoires); 2) une taxonomie des méthodes d'observation; 3) les caractéristiques des principales techniques d'observation systématique : a) des opinions, des intérêts, des attitudes et des valeurs; b) des aptitudes et des compétences cognitives; c) de mesure des résultats d'apprentissage ou de rendement scolaire; d) d'évaluation ou d'enregistrement des comportements, notamment d'interaction sociale.

Ce cours est donné en alternance avec I 1 01 "Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche".

M. BAYER

E 02 Analyse des processus d'enseignement

Sem. d'hiver : 2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

Ce séminaire a pour but d'introduire l'étudiant au domaine de recherche en éducation qui porte sur l'analyse empirique des processus d'enseignement.

Il présente de façon critique les problématiques, les paradigmes et les méthodes de recherche propres à ce domaine. Sont également discutés les principaux résultats enregistrés et les perspectives d'application, notamment dans les domaines de la modélisation de l'enseignement et de la formation des enseignants.

M. BRONCKART et M. CHISS

I 02 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

mercredi 14-16h.

Mise en perspective générale :

- Statut et signification des notions grammaticales et linguistiques les plus courantes : langue, langage, signe, communication, etc;
- les grandes étapes de la constitution de la pensée linguistique;
- la théorie du signe de F. de Saussure.

Introduction aux approches structurales :

- le structuralisme;
- la grammaire générative et transformationnelle.

Introduction aux approches fonctionnelles :

- énonciation et pragmatique linguistique;
- approches discursives et textuelles.

M. BRONCKART et M. CHISS

B 01 Didactique de la langue : initiation

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Ce cours est centré exclusivement sur la didactique du français langue maternelle (FLM) et est organisé en deux chapitres généraux.

Mise en perspective historique et théorique :

- éléments d'histoire du FLM et de son enseignement;
- le programme de la didactique du FLM;
- enjeux, problèmes et perspectives des réformes en cours.

Initiation à quelques problèmes didactiques :

- éléments pour une didactique de l'oral;
- étude approfondie de la didactique de la structuration :
 - un modèle pour le système de la langue : références théoriques;
 - la méthodologie d'induction : ses principes et ses limites.
- Introduction à la didactique de l'expression écrite.

M. BRONCKART

12.T/M Structures de l'action, structures du discours (DES)

2 h. de cours

mardi 18-20h.

Cadre général : une démarche de psychologie interactionniste; son questionnement philosophique et ses options épistémologiques.

L'action et les discours :

- la théorie de l'activité de Léontiev;
- l'action et la rationalisation; Habermas;

- l'action et son interprétation; Ricoeur;
- l'activité et les discours; Bakhtine.

Actions et discours éducatifs :

- réinterprétation des systèmes éducatifs et didactiques;
- actions et discours dans l'éducation scolaire;
- actions et discours dans la formation professionnelle.

M. BRUN

*** I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématiques**
2 h. de cours

M. BRUN, M. SCHNEUWLY et Mme SCHUBAUER-LEONI

I 13 Didactique(s) : introduction à la didactique à trois voix

2 h. de cours mercredi 16-18h.

Ce cours à trois voix se propose d'introduire les étudiants à la problématique didactique et à ses cadres conceptuels.

Dans un premier temps, on présentera quelques aspects historiques de l'émergence de la (des) didactique(s) : seront ensuite discutées les réformes des contenus d'enseignement qui ont caractérisé les années 60-70 afin, notamment, de dégager leur rôle dans l'évolution des problématiques didactiques. Enfin, une partie importante du cours sera consacrée à l'introduction aux principaux concepts de didactique (champ conceptuel, situation et séquence didactique, contrat didactique et transposition didactique). Chaque fois que possible, les concepts feront l'objet d'illustrations comparées en didactique du français et des mathématiques.

M. BRUN

B 03 Didactique des mathématiques

2 h. de cours-séminaire mercredi 10-12h.

Le cours-séminaire a pour objet l'analyse didactique de situations d'enseignement, avec le concept de *situation didactique* comme notion centrale pour modéliser les situations d'enseignement. Les chroniques de différentes situations expérimentales seront présentées. Les étudiants devront eux-mêmes réaliser et analyser une de ces situations.

La méthodologie utilisée fait appel à la transcription de *protocoles d'observation*, sur la base desquels on étudie l'évolution de la situation, en fonction des conduites des élèves et des stratégies de l'enseignant(e).

M. BRUN

*** B 04 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques**
2 h. de séminaire-travaux pratiques

M. BRUN

11.T/M Thèmes de recherche en didactique des mathématiques (DES)

2 h. de cours lundi 17h15-18h45

Le cours est organisé de façon à étudier un ensemble de textes de base en didactique des mathématiques (textes théoriques et textes expérimentaux).

La recherche en didactique des mathématiques dont il sera question est celle du courant, né en France il y a maintenant un peu plus d'une vingtaine d'années et qui s'est développé et étendu au sein d'une communauté internationale de chercheurs regroupés autour de la revue Recherches en Didactique des Mathématiques. Ce courant a produit des concepts et des méthodes qui seront étudiés et discutés en relation avec des travaux expérimentaux (transposition didactique, champ conceptuel, situation didactique / adidactique).

M. BÜCHEL

II 06 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées

2 h. de cours mardi 16-18h.

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale : qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicapé dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.

Ce cours est donné en alternance avec II 09 "Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale".

M. BÜCHEL

*** II 09 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale**
2 h. de cours

Ce cours constitue une large introduction aux méthodes éducatives et thérapeutiques utilisées en éducation spéciale. Il comprend des méthodes basées sur les théories comportementalistes et d'autres qui suivent l'approche métacognitiviste (éducation cognitive). L'application des différentes méthodes est illustrée par des études de cas. Dans une première partie, les bases théoriques et quelques applications éducatives de la thérapie comportementale sont présentées. La deuxième partie consiste en une présentation sommaire des programmes éducatifs consistant à apprendre et apprendre à penser. Cette présentation est complétée par une courte introduction du diagnostic dynamique (tests d'apprentissage). Dans une dernière partie, des exemples d'applications des principes métacognitifs dans la didactique des branches sont présentés et les conséquences pour l'enseignement spécialisé sont discutés.

Ce cours est donné en alternance avec II 06 "Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées".

M. BÜCHEL

D 07 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Introduction à la théorie et à la pratique du diagnostic psychopédagogique en éducation spéciale.

Dans une première partie, les bases théoriques, méthodologiques et techniques du diagnostic sont élaborées. L'étudiant apprend à utiliser des instruments diagnostiques, dont prioritairement des tests d'apprentissage. Il applique, dans une deuxième partie, un instrument à un enfant de son choix. La présentation du test choisi, son administration et l'interprétation font l'objet d'une présentation orale et d'un rapport écrit.

M. BÜCHEL

D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS

2 h. de séminaire

mercredi 10-12h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale. Il est également prévu pour des étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de commencer leur travail avant Pâques.

Le séminaire constitue une large introduction dans la méthodologie de la recherche scientifique avec une priorité donnée aux recherches empiriques.

A l'aide des présentations orales et de la littérature spécialisée, nous analysons les critères formels de la recherche et nous abordons les thèmes actuels de la recherche en éducation spéciale.

M. BÜCHEL

16.T/M Applications éducatives de l'approche métacognitive

2 h. de cours

En journées d'étude fixées à la première réunion

Bien que le concept de métacognition soit encore relativement récent, on ne conçoit plus, à l'heure actuelle, une discussion scientifique de l'éducation de l'apprentissage et de la pensée sans en faire référence. La métacognition comporte d'une part les connaissances qu'on a de son propre fonctionnement cognitif et d'autre part, les processus d'anticipation, de planification et de contrôle. D'un point de vue pratique, la question métacognitive est formulée de la manière suivante : si je connais les spécificités de la tâche, les caractéristiques de mon propre fonctionnement cognitif et un certain nombre de stratégies, comment puis-je anticiper, planifier et contrôler ma démarche d'apprentissage et de réflexion ? Cette question est à la base d'un grand nombre de programmes pédagogiques qui visent l'éducation cognitive, c'est-à-dire la transmission systématique des outils du fonctionnement intellectuel. Après une brève élaboration des bases théoriques, nous présentons, dans le cours, des programmes concrets (par ex. Feuerstein, DELF, de Bono) et nous les discutons d'un point de vue d'évaluation des effets d'apprentissage et de transfert.

M. CARTON

III 01 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Le cours III 01 - "Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives", est intégré, cette année, dans un module comprenant aussi les cours III 03 - "Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation" et III 05 - "Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse". Le descriptif suivant vaut pour l'ensemble du module.

L'objectif de ce module consiste à étudier les structures et les fonctionnements des systèmes éducatifs (au niveau cantonal, fédéral et international), en partant des problèmes essentiels auxquels ils sont confrontés, des changements et des innovations qui s'y développent. L'analyse portera tant sur les institutions éducatives que sur les contextes sociétaux dans lesquels elles évoluent. Après une brève introduction à trois regards disciplinaires - économie, gestion et sociologie politique - divers thèmes seront abordés sous la forme d'études de cas :

- la formation universitaire : état de la question, notamment sur l'accès à l'université (numerus clausus), réforme de la maturité, création des hautes écoles spécialisées, organisation et coûts des études, structures de décisions;
- adéquations formation et emploi : conséquences pour la formation des nouvelles formes de travail et des nouvelles technologies et nouvelles perspectives pour la planification de l'éducation;
- éducation publique et éducation privée : responsabilités de l'Etat, des familles et des entreprises; options idéologiques et pédagogiques; coûts et efficacité économique;
- inégalités et différences : l'éducation face aux inégalités socio-économiques et aux différences culturelles; gestion des différences dans les organisations éducatives;
- comparaisons infranationales et internationales : études des différentes caractéristiques de systèmes éducatifs cantonaux et nationaux et indicateurs pertinents pour leur mise en évidence.

Les trois enseignements équivalront à trois unités de valeur. Il est fortement conseillé aux étudiants de s'inscrire aux trois cours (des dispositions particulières seront envisagées avec les étudiants ayant déjà suivi l'un de ces enseignements).

M. CARTON

A 01 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations

3 h. de cours

mardi 14-17h. tous les 15 jours (alternance avec le cours C 12)

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

Ce cours est donné en alternance avec celui de M. Schneider C 12 - "Nouvelles technologies et organisation du travail : quels enjeux pour la formation professionnelle continue ?" Les deux enseignements visent à renforcer la complémentarité entre les approches politiques, gestionnaires et socio-techniques de la formation continue dans le monde en mutation de l'entreprise et de l'administration. Les étudiants sont vivement encouragés à s'inscrire aux deux enseignements.

M. CARTON

*** A 3 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise**

2 h. de cours-séminaire

Logique de formation et logique de production sont souvent présentées comme antinomiques. Pourtant, l'école - soit-elle de formation générale ou professionnelle - et l'entreprise sont à la fois autonomes et interdépendantes. Le cours-séminaire vise à éclairer les relations complexes entre des mondes qui s'ignorent souvent mais qui sont pourtant partenaires pour la gestion de l'apprentissage dual comme de systèmes de formation en alternance.

Mme CHATELANAT

*** D 01 Handicap et prévention dans la petite enfance**

2 h. de cours-séminaire

Etude des problèmes posés par :

- les mesures de prévention, primaires et secondaires;
- le dépistage précoce et l'annonce d'un handicap aux parents.

Analyse de facteurs de risques. Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de texte, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

Ce cours-séminaire est donné en alternance avec D 02 "Intervention précoce en éducation spéciale".

Mme CHATELANAT

D 02 Intervention précoce en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Important : ce cours-séminaire fait suite au cours-séminaire D 01 - "Handicap et prévention dans la petite enfance", qui est donc un pré-requis recommandé.

Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif et l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

Ce cours-séminaire est donné en alternance avec D 01 "Handicap et prévention dans la petite enfance".

M. CHISS et M. BRONCKART

I 02 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

mercredi 14-16h.

Voir résumé sous M. BRONCKART et M. CHISS.

M. CHISS et M. BRONCKART

B 01 Didactique de la langue : initiation

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Voir résumé sous M. BRONCKART et M. CHISS.

Mme CIFALI

II 02 Développement, éducation et relation intersubjective

2 h. de cours

mercredi 08-10h.

Tout métier d'enseignement, d'éducation et de soin comprend une dimension relationnelle, affective et inconsciente. Dans ce cours introductif, il s'agit d'un premier repérage des phénomènes en jeu et des différentes théories qui les abordent. Adultes et enfants traversent en effet des épreuves psychiques qui peuvent venir compliquer l'apprendre et l'enseigner. Il importe de pouvoir les nommer et d'entendre comment il est parfois difficile de permettre à chacun de dépasser une difficulté. Pour un adulte, il est également question de saisir l'efficacité de ses implications subjectives, le poids de sa propre histoire et les forces d'amour et de haine qui traversent l'espace institutionnalisé de son métier. Face à de tels phénomènes, on peut se demander comment introduire une réflexion. Ce cours conduit à une première approche de ce que recouvre une démarche clinique dans les sciences humaines, avec questionné le rôle de l'implication et de la "bonne distance".

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que B 05 "Apports psychanalytiques au champ éducatif".

Mme CIFALI

B 05 Apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

Ce cours aborde certains éléments fondamentaux de la psychanalyse dans son rapport à l'éducation et à l'enseignement. Cette année, une problématique particulière sera proposée, celle d'une "clinique du pédagogique". Différentes orientations - psychanalyse, psychosociologie clinique, théories de l'action, démarche clinique - permettront de cerner certains principes de recherche, d'intervention et de formation.

On s'attachera, en particulier, à l'écriture d'une pratique et au récit comme réceptacle de l'expérience. Avec une question posée : quelle écriture pour transmettre l'expérience ? Des recherches historiques seront proposées pour cerner l'écriture des praticiens au XIXème siècle et au XXème siècle. Sera évoqué conjointement le rapport à l'écriture de l'étudiant.

Ce cours ne peut être suivi en même temps que II 02 "Développement, éducation et relation intersubjective". Aucune exception ne peut être faite.

Mme CIFALI

*** B 06 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif**

2 h. de séminaire

On cherche, dans ce séminaire, à approfondir une thématique déjà évoquée dans le cours "Apports psychanalytiques au champ éducatif", à travers une élaboration commune. Chaque année une nouvelle problématique de recherche est ainsi déterminée, ainsi que les procédures pour la traiter.

NB. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant déjà suivi le cours B 05 "Apports psychanalytiques au champ éducatif". Aucune exception ne peut être faite.

M. DASEN

I 07 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation

2 h. de cours

vendredi 10-12h.

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeur.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel et les liens entre l'écologie, la culture et la socialisation. L'éducation dite "traditionnelle" sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental seront étudiées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

On examinera aussi les problématiques liées à la mobilité des populations au niveau national et international. Enfin, une partie du cours portera sur des problématiques locales mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN

A 08 Approches interculturelles en éducation et en psychologie

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18h.

Ce cours-séminaire aborde, chaque année, de façon approfondie, quelques thèmes choisis dans le domaine général des approches interculturelles en éducation, en psychologie et en philosophie.

Cette année, nous aborderons trois thèmes :

- un examen critique des bases théoriques d'une éducation interculturelle;
- l'adolescence dans une perspective interculturelle;
- d'un point de vue philosophique, les questions d'égalité et de démocratie posées par la mobilité des populations.

Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (présentations de lectures, travaux personnels).

M. DASEN

A 10 Education informelle et scolarisation

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comportera deux parties menées de front.

D'une part on fera une étude théorique de l'éducation informelle. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celle de l'éducation formelle (scolarisation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On examinera le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, les principes de pédagogies implicites et la problématique du transfert.

Une deuxième partie du cours-séminaire portera sur la transmission de savoirs écologiques et de médecine traditionnelle. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

M. DILLENBOURG

E 7 2a Supports et moyens de formation: réalisation de logiciels interactifs

2 h. de cours-séminaire

lundi 18-20h.

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à construire des interfaces "homme-machine" qui mettent en oeuvre les principes de base de l'ergonomie logicielle. Cette compétence comporte une facette technologique et une facette cognitive. La dimension technologique consiste à construire des logiciels au moyen d'un générateur d'application. La dimension psychologique et pédagogique réside dans l'analyse des processus cognitifs induits par l'utilisation de l'interface. Le cours se centrera sur les logiciels les plus pertinents pour la faculté : les didacticiels, les logiciels permettant de construire des expériences, les tests psychologiques ou pédagogiques, les jeux et les simulations. Le cours étudie notamment les modalités d'interaction (types de réponse), les styles d'interaction, l'adaptation à l'utilisateur, l'animation et le son (multimédia), les hypertextes, etc. Nous utilisons le progiciel Authorware. Bien que le concepteur n'écrive pas de code à proprement parler, ce cours exige des connaissances de base en informatique (concepts de variable, de boucle, de procédure ...).

M. DOISE et M. CLEMENCE

K 02 Psychologie sociale des fonctionnement cognitifs

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comprend trois parties.

La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique.

La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements.

La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

II 03 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyse de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatives du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycle de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, sans constituer un pré-requis, facilitent la compréhension de la réflexion proposée à l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE et M. LIETARD

C 02 Evaluation et éducation des adultes

3 h. de cours

vendredi 8h30-11h30 tous les 15 jours

L'évaluation est replacée comme un des moyens de conduite de la formation dans une chaîne d'opérations qui comprend : analyser la commande et les "besoins", déterminer les objectifs, planifier, programmer, mettre en oeuvre et évaluer.

C'est l'ensemble de cette démarche, relevant de ce qu'on appelle parfois "l'ingénierie éducative", qui sera présentée lors des séances, qui alterneront apports théoriques et applications pratiques : études de cas, présentations d'expériences, travaux de groupes, ... Il comprendra également l'examen de démarches de recherche se rapportant à ces pratiques de formation d'adultes.

Le cadre théorique de référence sera socio-pédagogique considérant la formation comme un des éléments de processus de socialisation avec une approche systémique des pratiques éducatives.

M. DOMINICE et Mme JOSSO

C 09 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation

2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent le cours de la vie. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

Ce cours-séminaire sera largement ouvert en 1995-96, pour compenser, notamment, les restrictions des années précédentes.

M. DOMINICE

*** C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes**

2 h. de séminaire

Ce séminaire doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explicitation des conceptions épistémologique sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours.

Au cours du semestre d'été, les recherches présentées et discutées porteront, principalement, sur le thème de la compétence.

Ce séminaire est donné en alternance avec 17.T/M "Approches biographiques des problèmes de formation : enjeux théoriques et méthodologiques" (DES).

M. DOMINICE

17.T/M Approches biographiques des problèmes de formation : enjeux théoriques et méthodologiques

2 h. de cours

un jeudi matin par mois + la semaine du 25 au 30 mars 1996

La pratique des histoires de vie s'est avant tout développée dans le champ de la formation des adultes.

Ce cours vise un élargissement théorique et méthodologique de cet apport biographique. Il s'agira de situer notamment la spécificité de l'histoire de vie dans le domaine des sciences de l'éducation, en confrontant les approches disciplinaires (sociologie, psychologie, etc.) à la contribution épistémologique propre aux recherches biographiques en formation d'adultes.

Le cours aboutira à une publication à laquelle les participants pourront contribuer. Un dossier de lecture sera également constitué à l'intention d'usagers extérieurs au cours. Des spécialistes européens seront présents à la semaine intensive.

Ce séminaire est donné en alternance avec C 15 "Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes".

M. FAVRE et M. KELLERHALS

E 03 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? On s'interroge également sur

les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

M. FRICKER

*** K 06 Culture et socialisation**

2 h. de cours-séminaire

Une première partie du cours cherchera à préciser les concepts qui lui donne son titre en considérant successivement :

- les rapports entre nature et culture;
- la distinction entre culture, institutions et société;
- les notions de socialisation et d'acculturation.

Une deuxième partie s'attachera à une analyse des processus de socialisation au sein des sociétés développées en distinguant ses principaux agents : la famille, l'école, les groupes de pairs et la sous-culture jeune, les médias et la culture de masse.

Une troisième partie cherchera à cerner les rapports entre socialisation et personnalité ainsi que socialisation et dynamique culturelle.

Pour tous détails complémentaires relatifs à cet enseignement, s'adresser directement à M. Fricker, tél. 705 42 02 (bureau).

M. FURTER et Mme PEREZ

III 02 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle

2 h. de cours

lundi 18-20h.

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que sur celle de "structures".

Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués.

M. FURTER

A 05 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique.

Le deuxième trimestre sera consacré d'une part à l'étude de quelques cas significatifs afin de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double

interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie et ses relations avec les théories de la déscolarisation.

Le troisième trimestre sera consacré à la présentation des travaux des étudiants.

M. FURTER et Mme PEREZ

A 06 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire

lundi 10-12h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène.

Le troisième trimestre sera réservé, d'une part, à la présentation de travaux d'étudiants; d'autre part, la question des ressources humaines dans des projets de planification régionale sera traitée en fonction d'expériences récentes en Amérique latine.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4 - Planification de l'éducation.

M. GIORDAN

*** I 09 Biologie et éducation**

2 h. de cours et/ou de travaux sur documents

(audio-visuels et écrits)

Ce cours propose plusieurs approches complémentaires. Il constitue une introduction à la biologie à partir du fonctionnement physiologique de son propre corps. Il présente une initiation à l'enseignement et à la médiation de la biologie et de la santé (objectifs, stratégies éducatives, aides didactiques, etc.). Dans le même temps, il permet une approche des questions controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (bébés-éprouvettes, clonage, manipulations génétiques, neuro-transmetteurs, intelligence et hérédité, mémoire, intelligence artificielle, sociobiologie, etc.).

Ce cours est spécialement réalisé pour les étudiants qui ne sont pas des scientifiques mais qui souhaitent un optimum de connaissances sur la biologie contemporaine. Il est ouvert aux étudiants des autres facultés.

M. GIORDAN

I 10 Education pour l'environnement

2 h. de cours et de travaux d'investigation, de confrontation et de négociation

mercredi 08h30-10h.

Face aux défis actuels en matière d'environnement, il est important de transformer les outils de pensée. Ce cours très particulier essaiera d'introduire de nouvelles approches :

- pragmatique ou résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces);
- transdisciplinarité, travaux de groupe et liaison avec la cité;
- clarification de valeurs et de choix en matière d'aménagement;

- évaluation et étude de changements;
- analyse systémique, modélisation, simulation, argumentation et négociation.

Un exemple de concept transversal sera exploré durant l'année, de nouveaux outils seront testés. Les enseignants ou futurs enseignants (primaire, secondaire) des diverses disciplines intéressés par les innovations y trouveront quelques idées à injecter dans leur enseignement. Les formateurs y repéreront un certain nombre de démarches; l'écologiste, l'étudiant ou le grand public motivé, des méthodes de travail.

Déconseillé aux étudiants qui souhaitent persister dans la routine. Ouvert aux étudiants des autres facultés.

M. GIORDAN

B 09 Didactique et épistémologie des sciences : initiation

2 h. de séminaire et d'initiation aux travaux de recherche, visionnement de films didactiques mardi 18-20h.

Enseigner, médiatiser n'est pas apprendre ! Les recherches sur l'apprendre en sciences sont irrécusables : l'organisation de la pensée et l'apprentissage d'un savoir procèdent uniquement de l'activité mentale de l'apprenant. L'apprentissage allostérique montre que l'apprenant apprend au travers de ce qu'il est et à partir de ce qu'il connaît déjà (ses conceptions).

A côté de cours de méthodologie, ce séminaire est d'abord un lieu de confrontation de travaux de recherches et d'innovations dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication scientifiques (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public) ou techniques (ingénieurs, médecins, paramédicaux). Les séances sont organisées autour des travaux du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des Sciences avec la participation de chercheurs romands ou étrangers.

Ce séminaire peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il peut entrer également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou d'autres écoles de formation (journalisme, muséologie, animation ou conception culturelle, ingénieurs, professions médicales, etc.). Il accueille également en auditeurs libres ou à la carte, toute personne désirant s'initier aux domaines d'études. Un programme des séances est à disposition à la rentrée.

M. GIORDAN

B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences

2 h. de séminaire et travaux de recherche mardi 16-18h.

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture des disciplines scientifiques et techniques (santé, environnement) : objectifs et finalités, connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir, situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes modèles didactiques, aides didactiques (ou médiatiques).

Un travail de recherche en commun sur les conditions qui facilitent l'apprendre et le comprendre sera entrepris.

M. HAMELINE

I 04 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducatibles et la modernité

2 h. de cours mercredi 16-18h.

Au semestre d'hiver - L'école active (1917-1927)

Un terme inusité avant 1917 devient un slogan dès 1922. Il cède insensiblement le pas, au cours des années vingt, à l'expression "méthodes actives", banalisées jusqu'à aujourd'hui dans le langage de l'éducation et de la formation. Savoir où, quand et comment "surgit" l'idée d'"école active" est instructif pour qui veut comprendre comment les mots arrivent aux pédagogues quand ils veulent "dire" ce qu'ils croient "faire".

Au semestre d'été - Henrich Pestalozzi ou le solitaire aux septante enfants

Pour le 250e anniversaire de la naissance du grand pédagogue helvétique, on relira la *Lettre de Stans* (1799) où s'annoncent, de manière exemplaire, toutes les contradictions de l'éducation "moderne", à commencer par celle de la sollicitude.

En alternance avec le cours I 12 "Histoire des institutions et des pratiques éducatives : une histoire politique et pédagogique des finalités de l'instruction publique genevoise (1847-1977)" donné par M. Magnin.

M. HAMELINE

C 03 Philosophie de l'éducation : est-il malfaisant d'enseigner ?

2 h. de cours-séminaire lundi 17-19h.

En 1952, dans une conférence qui fit quelque bruit, le psychothérapeute et pédagogue américain Carl Rogers affirmait qu'apprendre vaut mieux qu'enseigner. Mais déjà avant lui, Joseph Jacotot, le fondateur de la méthode universelle au début du XIX siècle, considérait qu'expliquer, c'est abrutir. Et nous avons hérité de l'Education nouvelle l'idée force que l'essentiel est bien que les apprenants apprennent, la fonction "enseigner" n'étant plus, dès lors, qu'une activité auxiliaire parmi d'autres. Effacement des "maîtres" ? Obsolescence de la "transmission" ? Au projet d'une autodidaxie plus ou moins assistée et d'une différenciation qui fait de chaque apprenant un cas singulier à traiter absolument comme tel ? Enseigner : est-ce une activité malfaisante ?

M. HANHART

III 03 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation

2 h. de cours-séminaire mardi 08h30-10h.

Le cours III 03 - Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation est intégré, cette année, dans un module comprenant aussi les cours III 01 - Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives et III 05 - Politique planification et administration de l'éducation en Suisse (voir descriptif pour le cours III 01 (M. Carton).

M. HANHART

*** A 04 Planification de l'éducation**

2 h. de cours-séminaire

Peut-on, aujourd'hui, planifier le développement des systèmes de formation ? Nous répondrons par l'affirmative. Depuis quelques années, la planification de l'éducation s'insère dans une nouvelle perspective qui met davantage l'accent

sur l'aspect opérationnel, étroitement lié à la gestion des institutions éducatives et à la politique éducative.

Les étudiants se familiariseront avec des démarches et des instruments d'analyse permettant une meilleure maîtrise du développement des systèmes de formation. L'enseignement sera illustré d'exemples concrets.

Nous examinerons également les rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans des projets de développement régional.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 06 - Education comparée : la problématique régionale.

M. HANHART

18.T/M L'efficacité et l'efficacé de nos systèmes de formation : recherches du PNR 33

3 h. de cours jeudi 09-12h30 tous les 15 jours

Dès les années 60, les pays industrialisés ont considérablement développé leurs systèmes éducatifs (croissance des effectifs d'apprenants, des ressources budgétaires, diversification des filières de formation, allongement de la durée de la formation initiale, expansion de la formation continue ...).

Dès lors que l'éducation est considérée comme un investissement, se pose la question de l'efficacité et de l'efficacé des politiques et des systèmes éducatifs. Dans cette perspective, le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique a lancé un Programme National de Recherche intitulé "Efficacé de nos systèmes éducatifs". A ce jour, une trentaine de projets ont été subventionnés, les uns ayant trait à l'efficacité des processus d'apprentissage, les autres portant sur l'efficacité des systèmes de formation. Dans le cadre du cours, une douzaine de responsables de projet présenteront, sous la forme d'études de cas, leurs travaux : problématique et objectifs de la recherche, état de la question, méthodologie, calendrier, budget, résultats.

L'objectif de ce cours sera d'initier les étudiants à l'élaboration de projets de recherche. En fin d'année, les participants seront conviés à préparer un projet de recherche fictif, inspiré de l'une des études de cas présentées en cours d'année.

M. HARDING, M. ROBERT et M. PINGEON
* **K 07 Introduction à la criminologie II**
2 h. de cours-séminaire

Voir résumé sous M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING.

Mme HEXEL SCHINDLER

E 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES

2 h. de séminaire mercredi 12-14h.

Le séminaire a pour but de permettre aux étudiants de parcourir toutes les étapes d'une recherche empirique dans le domaine de la pédagogie en deux grandes phases :

- la phase de planification, qui abordera le passage de l'"idée" à la problématique scientifique (définition d'un cadre conceptuel, formulation des questions ou hypothèses de recherche, plan d'expérience);
- la phase de réalisation, qui traitera le passage de la problématique à la mise en oeuvre des moyens d'investigation (recueil de données, analyse et interprétation des données quantitatives et qualitatives, présentation des résultats).

Le choix des thèmes traités dépendra de l'avancement des travaux des participants et des problèmes rencontrés.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.

M. HUTMACHER

III 04 Education et société : approche sociologique et historique

2 h. de cours et 1 h. de travaux pratiques (facultatif) mercredi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes, etc. comme le produit des rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures du fonctionnement de cette société.

M. KELLERHALS et M. FAVRE

E 03 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

Voir résumé sous M. FAVRE

Mme JOSSO et M. DOMINICE

C 09 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation

2 h. de cours-séminaire mercredi 10-12h.

Voir résumé sous M. DOMINICE et Mme JOSSO.

M. LIEBERHERR et Mme MONTANDON

E 10 03 Séminaire de recherche : relations famille-école

2 h. de séminaire mercredi 12-14h.

Voir résumé sous Mme MONTANDON et M. LIEBERHERR.

M. LIETARD et M. DOMINICE

C 02 Evaluation et éducation des adultes

3 h. de cours vendredi 8h30-11h30 tous les 15 jours

Voir résumé sous M. DOMINICE et M. LIETARD.

M. MAGNIN

*** I 12 Histoire des institutions et des pratiques éducatives : une histoire politique et pédagogique des finalités de l'instruction publique genevoise (1847-1977)**

2 h. de cours-séminaire

On débat aujourd'hui volontiers des finalités de l'instruction publique, mais en connaît-on l'évolution ? Sait-on lesquelles ont perduré, en se transformant ou non, lesquelles ont disparu ou sont apparues au fil du temps et pourquoi ? Pour répondre à ces questions, le cours retracera l'histoire des fonctions politiques, sociales, culturelles et économiques de l'instruction publique genevoise entre 1846, année où Genève vit naître un Etat démocratique déterminé à investir le champ éducatif, en 1977, date de la dernière redéfinition des buts de l'instruction publique par le pouvoir législatif. Débats et décisions du parlement, écrits de pédagogues et d'enseignants, plans d'études, manuels, travaux d'élèves et documents iconographiques sont autant de sources historiques qui serviront à illustrer notre propos. Par la richesse de son objet, par sa dimension méthodologique ainsi que par des comparaisons avec d'autres systèmes scolaires, le cours éclairera plus que l'histoire du seul enseignement genevois.

Ce cours-séminaire est donné en alternance avec I 04 "Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducatibles et la modernité" donné par M. Hameline

M. MENDELSON

**UV Introduction à l'informatique en Sciences humaines (UV de premier cycle)
LIBRE**

2 h. de cours/travaux pratiques

mercredi 10-12h.

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à s'orienter dans l'univers informatique et à explorer les possibilités que ces technologies offrent de renouveler certaines méthodes de travail ou certaines problématiques dans le champ des Sciences Humaines.

Une large place sera faite aux travaux pratiques qui s'appuieront sur les équipements actuels de la Faculté : réseau Internet et micro-ordinateurs (PC et Macintosh). Par ailleurs, un investissement personnel est demandé aux étudiants en dehors des séances pour pouvoir bénéficier pleinement de ce cours.

La formation contient plusieurs modules thématiques dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité de différents environnements de travail : tableurs, hypertextes, logiciels de communication.

M. MENDELSON

E 7 2b Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire présente une vue d'ensemble des différentes applications de l'informatique dans le domaine de l'enseignement. Il s'adresse en priorité aux étudiants possédant déjà une formation de base en informatique. L'objectif de cet enseignement est de les former principalement à la réflexion sur l'usage pédagogique des environnements informatiques d'apprentissage et à leur évaluation. Sur le plan technologique, ce cours donne aux

participants l'occasion de se familiariser avec les environnements informatiques qui seront évoqués et/ou étudiés pendant l'année. Ce travail d'analyse est réalisé dans quatre domaines d'application :

- les activités de programmation et leurs effets sur le développement cognitif (recherches sur LOGO);
- les transformations apportées par l'informatique aux langages dits "fondamentaux" : écrire, lire, raisonner, calculer, dessiner;
- les logiciels d'enseignement assistés par ordinateur (EAO) : typologie et évaluation;
- les logiciels de communication et le développement des environnements d'apprentissage.

Mme MONTANDON et M. LIEBERHERR

E 10 03 Séminaire de recherche : relations famille-école

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Ce séminaire examine le point de vue des enfants sur leur propre socialisation. Il s'agit d'étudier les représentations qu'ont les enfants des principaux contextes éducatifs dans lesquels ils sont insérés, notamment la famille et l'école, la manière dont ils vivent ces contextes sur le plan émotionnel et les stratégies qu'ils y développent.

Après une introduction théorique et méthodologique, ainsi qu'une phase d'analyse de données existantes, les participants procéderont à la mise en place d'un projet de recherche complémentaire.

En alternance avec le E 10 08 "Séminaire de recherche : comment les enseignants réfléchissent-ils à leur pratique".

Mme MONTANDON

E 11 Les apprenants; approches sociologiques

4 h. de cours

lundi 12-16h. (semestre d'été)

Le but de ce cours est de porter un regard sociologique sur les apprenants. Il s'agit de cerner les représentations, sentiments et stratégies des apprenants lors des différentes étapes de leur socialisation et de les analyser dans le cadre des principaux contextes et niveaux éducatifs.

Dans une première partie du cours, il sera question de la place des apprenants dans les travaux classiques de la sociologie de l'éducation.

Une deuxième partie sera consacrée aux travaux sociologiques plus récents sur les apprenants, notamment aux recherches interactionnistes et interprétatives. A la lumière de ces travaux, on abordera, dans une dernière partie, quelques exemples concrets d'attitudes d'apprenants.

Les étudiant(e)s auront une part active dans l'approche des différents thèmes, à travers des observations, ainsi que des présentations et travaux personnels.

M. MONTANGERO (B2-Psycho)

Psychologie génétique

2 h. de séminaire

voir catalogue section de Psychologie

Pour répondre à la question fondamentale de la psychologie génétique ("Comment les connaissances peuvent-elles devenir plus rigoureuses ou plus objectives ?"), le cours donne un aperçu du développement cognitif, de la naissance à l'adolescence.

L'objectif étant de constituer une introduction à la théorie de J. Piaget, les principaux concepts explicatifs de cet auteur sont présentés et illustrés. On s'efforce surtout de dégager la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de textes de Piaget.

M. NERI

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation

3 h. de cours-séminaire

lundi 09-12h. tous les 15 jours (alternance avec le cours C 07)

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes.

A côté des campagnes menées dans divers pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie ou encore des actions de formation de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes est d'actualité pour les pays industrialisés depuis l'émergence de l'illettrisme, phénomène qui touche plusieurs milliers d'adultes scolarisés.

Ce cours-séminaire se propose d'approcher l'illettrisme en trois volets : 1) une approche conceptuelle, permettant d'identifier la problématique (lectures, témoignages ...); 2) une approche méthodologique, permettant la construction d'une action de formation adaptée à ce public et à ses spécificités (analyse et production de matériel pédagogique et didactique); 3) la présentation commentée de travaux et quelques interventions de praticiens dans le domaine de l'alphabétisation d'adultes illettrés.

Le cours-séminaire III 07 "Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : ingénierie de la formation" est un pré-requis conseillé.

Mme OLLAGNIER

C 01 Les femmes et la formation : femmes, travail, formation

2 h. de séminaire

mardi 08-10h.

Cet enseignement a comme objectif d'introduire les étudiant(e)s aux questions que pose le "genre" ou "gender" en tant que déterminant incontournable dans le monde de l'éducation des adultes et du travail. Les spécificités des sexes dans les apprentissages et la socialisation, dans l'orientation et la formation professionnelle et continue, ainsi que les modalités d'insertion dans le monde de l'emploi et du travail seront analysées.

Ce séminaire s'appuyera sur des travaux de recherche internationaux contemporains, ainsi que sur les démarches personnelles de recherche des étudiant(e)s qui seront négociées en début d'année.

M. PERAYA

E 7 1a Supports et moyens de formation : les langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique

4 h. de cours-séminaire

lundi 12-16h. (semestre d'hiver)

Le cours-séminaire développe les deux approches, didactique et communicationnelle.

Il aborde d'une part les stratégies d'utilisation des moyens audiovisuels dans les pratiques de formation et d'autre part l'analyse des formes de communication audiovisuelle. Il se propose donc de faire le point de la recherche, de rendre compte des différents projets pédagogiques et des diverses orientations méthodologiques qui ont pris comme point de départ le développement de l'audiovisuel dans l'enseignement :

- l'audiovisuel comme moyen de formation;
- le texte, l'image et le son comme moyen d'apprentissage;
- le langage de l'image et du son comme contenu d'enseignement.

Le cours s'adresse à tous les étudiants mais, plus particulièrement, aux étudiants déjà engagés dans une pratique de formation initiale ou continue ou socio-éducative.

Mme PEREZ et M. FURTER

III 02 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle

2 h. de cours

lundi 18-20h.

Voir résumé sous M. FURTER et Mme PEREZ.

Mme PEREZ et M. FURTER

A 06 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire

lundi 10-12h.

Voir résumé sous M. FURTER et Mme PEREZ.

M. PERRENOUD

I 14 Processus de formation et d'apprentissage dans le champ scolaire : pratiques pédagogiques et institutions scolaires

2 h. de cours

mercredi 14-16h.

Ce cours poursuit un double but : 1) introduire aux principaux concepts permettant de penser les pratiques et les institutions de formation scolaire, dans leur diversité, leur logique propre de fonctionnement, leur histoire et d'en analyser les incidences sur les processus d'apprentissage; 2) distinguer et situer les uns par rapport aux autres, dans l'étude de ce champ complexe, les niveaux d'analyse et les apports des diverses sciences humaines.

Principaux chapitres : - L'école dans la société, la société dans l'école; - scolarisation de la culture et curriculum; - fonctionnements didactiques, enseignements et apprentissages; - l'évaluation et le transfert; - l'inégalité et la différence dans l'action pédagogique; - le changement en éducation.

M. PERRENOUD

E 08 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique : compétences, savoirs et habitus professionnels des enseignants

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

L'analyse sociologique des pratiques pédagogiques renvoie aux programmes et aux méthodes officielles d'enseignement - le curriculum formel - mais aussi à tout ce qui influence l'interprétation et la mise en oeuvre de ces textes au jour le jour : niveau et composition du public scolaire, négociation avec les élèves et les parents, attentes des collègues, projet personnel, valeurs, compétences professionnelles et culture personnelle des maîtres. Parmi tous ces facteurs, on s'intéressera plus spécifiquement aux compétences, aux savoirs et à l'habitus professionnels des enseignants, en traitant trois questions complémentaires : 1) de quoi sont-ils faits et comment s'investissent-ils dans la pratique ?; 2) d'où viennent-ils, comment se forment-ils ?; 3) quelle est la part actuelle et possible de la formation professionnelle dans leur genèse, en particulier dans un cadre universitaire ?

M. PERRENOUD

*** E 10 08 Séminaire de recherche : comment les enseignants réfléchissent-ils à leur pratique**

2 h. de séminaire

Le thème de la réflexion dans et sur l'action est en vogue, notamment grâce aux travaux de Schön sur le praticien réflexif ou réfléchi. En savoir plus est décisif si l'on entend inciter à une pratique réfléchie en formation initiale ou continue. Le séminaire de recherche tentera, à travers des observations de classes et des entretiens, de mieux cerner la façon dont les enseignants réfléchissent sur leur pratique (quand ? Pourquoi ? Sur quoi ? Par quelle méthode ? En fonction de quelles représentations, quels savoirs, quelles théories ? A partir de quels incidents critiques ? Avec quels effets de régulation à court ou moyen terme ?) Une problématique plus précise sera construite durant les premiers mois, pour déboucher sur une enquête de terrain. On mettra l'accent sur les côtés heuristiques, exploratoires et qualitatifs de la démarche. Pour ne pas trop disperser l'attention, on se concentrera soit sur les enseignants débutants, soit sur un domaine spécifique (échec scolaire, communication en classe, métier d'élève, discipline et gestion de classe ou planification didactique, par exemple).

Ce séminaire est donné en alternance avec E 10 03 "Séminaire de recherche : relations famille-école".

M. PINGEON

D 04 Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Au semestre d'hiver, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de poser les bases théoriques qui s'articulent ou se contredisent autour de quelques comportements non-ordinaires chez l'enfant et de réfléchir aux fondements, aux modalités et aux effets de certaines réponses, de la prise en charge à la prise en considération.

Au semestre d'été, l'accent sera mis plus particulièrement sur l'adolescence. Seront approfondis :

- quelques comportements problématiques tels que la fugue, l'usage de drogues, la violence;
- les relations complexes entre symptômes et réactions sociales;
- les jeux et les enjeux situés entre exclusion et intégration, entre banalisation et dramatisation.

M. PINGEON

D 05 Délinquance juvénile : entre impasses et issues

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14h.

Ce cours-séminaire a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, criminologique, juridique, éducative). Il cherche à resituer le jeune délinquant dans les processus de socialisation et à y voir un analyseur privilégié du rapport entre les systèmes normatifs et la transgression. Le champ privilégié est celui de l'interrelation entre les divers protagonistes de l'acte délictueux (le délinquant, la victime, le public, le système de justice, les opérateurs sociaux, etc...).

Le semestre d'hiver est consacré à un cours théorique au semestre d'été, les étudiants sont répartis dans des séminaires d'approfondissement, autour des représentations du délit et de la délinquance (discours, préjugés, ...), autour des réactions sociales formelles et informelles (autorégulation, renvoi, ...), autour enfin des réponses alternatives à la répression (travaux d'intérêt général, médiation pénale, ...).

M. PINGEON

D 06 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs: projets de sens et sens de projets

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des "handicapés sociaux". Le semestre d'hiver permettra l'approche théorique de thèmes tels que : les politiques socio-éducatives; les fonctions de l'action sociale et son rapport à l'économique; le "syndrome d'appropriation" comme analyseur des mécanismes de division du travail entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure; les problèmes d'identité professionnelle et de déontologie; les indisciplines de l'interdiscipline, etc.

A cette réflexion s'ajoutera, au semestre d'été, avec la collaboration de professionnels du travail social, l'analyse approfondie de pratiques socio-éducatives et socio-thérapeutiques.

M. PINGEON, M. HARDING et M. ROBERT

*** K 07 Introduction à la criminologie II**

2 h. de cours-séminaire

Voir résumé sous M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING.

M. PINI

E 09 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation

2 h. de cours

mercredi 10-12h.

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation.

Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique.

Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une étude exhaustive des techniques nombreuses et variées qui peuplent le vaste domaine de la statistique élémentaire.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches en cours.

M. POGLIA

III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

Le cours III 05 - Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse est intégré, cette année, dans un module comprenant aussi les cours III 01 - Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives - et III 03 - Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation. Voir descriptif sous le cours-séminaire de M. Carton III 01 - Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives.

M. PONT

*** K 5 Mathématiques pour philosophes et enseignants**

2 h. de cours-séminaire

Ce cours-séminaire s'inscrit dans le cadre du cycle destiné à initier les étudiants en philosophie à ceux des grands thèmes de la science qui ont une portée épistémologique et philosophique.

Aujourd'hui moins qu'hier, le philosophe n'a le droit d'ignorer les grandes lignes des savoirs qui l'entourent et qui contribuent à donner son visage à notre temps.

Le cours séminaire s'adresse aussi aux futurs enseignants, qui devraient y trouver des connaissances propres à éclairer la nature des êtres mathématiques qu'ils manipulent; il s'agit, en l'occurrence, de questions qui ne sont guère évoquées dans le cursus ordinaire des études mathématiques et dont la connaissance aide le maître dans sa difficile tâche.

M. POUSSIÈRE

II 05 La relation pédagogique dans les groupes de formation

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16h. (DG) - 16-18h. (S) et
mardi 08-10h. + 10-12h. (DG) - 14-16h. (S)

Deux démarches sont proposées aux étudiants : un séminaire d'analyse et d'étude de cas ou une dynamique de groupe. Dans un cas comme dans l'autre, la présence régulière est requise tout au long de l'année.

La composition des groupes est établie en début d'année :

- le séminaire (S) : en partant de situations professionnelles vécues et rapportées par les participants, en travaillant à partir de textes, d'exercices ou de jeux de rôles, les étudiants auront l'occasion d'apprendre à analyser des situations relationnelles problématiques et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes dans ces situations. Selon les attentes, l'accent mis dans le travail d'analyse sera d'ordre psychologique, psychosociologique, systémique ...;
- la dynamique de groupe (DG) : s'adresse plus particulièrement aux étudiants désireux de vivre et d'analyser une expérience collective. La démarche est exigeante : elle requiert la volonté et la capacité de s'impliquer, personnellement, dans un groupe de gens que l'on ne connaît pas et dans un cadre universitaire.

Ce cours-séminaire est donné en alternance avec C 06 "Animation des groupes de formation" et C 11 "Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes".

M. POUSSIÈRE

*** C 06 Animation des groupes de formation**

2 h. de séminaire

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation.

Démarche : l'élaboration des connaissances se fait, essentiellement, sur la base d'une analyse du travail et des expériences vécues des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10). La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

Ce séminaire est donné en alternance avec le cours II 05 "La relation pédagogique dans les groupes de formation".

M. POUSSIÈRE

*** C 11 Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes**

2 h. de séminaire

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies; ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire ...

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

Ce séminaire est donné en alternance avec le cours II 05 "La relation pédagogique dans les groupes de formation".

M. PRIETO

*** K 03 Sémiologie de la communication**

2 h. de cours

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

Mme REY

A 02 Migration et formation

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, formateurs d'adultes, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc.), ensuite mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques.

Contenu du cours :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, son ampleur et sa diversité, dans le temps et dans l'espace;
- incidences des mouvements migratoires, de la construction européenne et des "nouvelles migrations" sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes particuliers et études de cas.

M. RICHARD

K 08 Bases neuro-biologiques des comportements

2 h. de cours

jeudi 14-16h.

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de la mémoire, du langage et de la parole, du sommeil, de l'affectivité, de l'agressivité, etc., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neurobiologiques indispensables à une approche des conduites qui tiennent compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

Mme RIEBEN

II 07 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

2 h. de cours

mardi 08-10h.

Ce cours présente les connaissances de base concernant le développement moteur et cognitif de l'enfant. Les cadres de référence théorique sont principalement la psychologie génétique de Piaget et les modèles développementaux plus récents du courant cognitiviste. Ces connaissances du développement psychologique de l'enfant sont mises en relation avec les pratiques éducatives.

Ce cours s'adresse aux candidats à l'enseignement primaire et aux étudiants en sciences de l'éducation qui s'intéressent à l'enfant. Compte tenu du nombre généralement élevé d'étudiants, cet enseignement est un cours ex cathedra. Cependant, il est remplacé cinq fois dans l'année par des séminaires de discussion à partir de lectures sur des thèmes donnés. L'animation de ces séminaires d'une vingtaine de personnes est assurée à tour de rôle par quelques étudiants chargés également de rédiger une synthèse écrite du thème choisi.

Mme RIEBEN

E 05 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention

2 h. de cours-séminaire

mercredi 08-10h.

Ce cours séminaire a pour but une analyse des problèmes d'apprentissage scolaire dans une perspective différentielle et dans le contexte des travaux récents de la psychologie cognitive du développement et de l'apprentissage. Il vise à une remise en question de concepts tels que ceux de dyslexie, dysorthographe, dyscalculie ou dysgraphie. La variabilité des difficultés d'apprentissage scolaire est mise en relation avec la diversité des interventions psychopédagogiques.

Cet enseignement est plus particulièrement destiné aux étudiants ayant une pratique pédagogique avec des enfants et qui s'intéressent à la différenciation de l'enseignement. Il s'agit d'un cours-séminaire. L'évaluation porte sur un mémoire individuel ou de groupe (max. 3 personnes) qui fait l'objet d'une soutenance individuelle orale lors de la session d'examen.

Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT

*** E 10 05 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant**

2 h. de séminaire

Voir résumé sous Mme SAADA-ROBERT et Mme RIEBEN.

Mme RIEBEN, Mme ALLAL et Mme SAADA-ROBERT

15.T/M Apprentissage en contextes : directions de recherche

2 h. de cours-séminaire

lundi 16-18h.

Voir résumé sous Mme SAADA-ROBERT, Mme ALLAL et Mme RIEBEN.

M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING
* **K 7 Introduction à la criminologie II**
2 h. de cours-séminaire

Ce cours-séminaire est composé de trois démarches complémentaires.
1) Un séminaire de criminologie clinique (T. Harding) est dispensé durant le semestre d'hiver. Il s'agit de présentations cliniques de personnes faisant l'objet de procédures pénales, d'instruction ou de sanctions pénales. Seront traités des thèmes tels que la responsabilité pénale, le pronostic de dangerosité, les indications d'un traitement pénal adéquat, les formes particulières de délinquance, etc.; 2) Au semestre d'été, des séances de travail de criminologie générale (C.-N. Robert) ont pour objets : les origines historiques et épistémologiques d'une approche rationnelle du crime et de sa prévention, les concepts fondamentaux de la criminologie (statistiques, dangerosité), ainsi que des problématiques déterminantes de la recherche criminologique (fonctionnement du système de justice pénale, victimologie, délinquance juvénile, évaluation des traitements); 3) Durant les deux semestres, un encadrement individualisé (D. Pingeon) est offert aux étudiants en Sciences de l'éducation autour de lectures sur le thème "transgressions et réactions sociales".

Mme SAADA-ROBERT et Mme ALLAL

E 10 01 Processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire

2 h. de séminaire mardi 16-18h.

A propos d'une situation d'énonciation écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations des composantes de la production textuelle et les processus de régulations mis en oeuvre en ce qui concerne plus spécifiquement la composante orthographique et son intégration parmi les autres composantes.

Le séminaire se déroule en trois phases : 1) lecture d'articles pour la construction du champ conceptuel et la formulation de questions de recherche; 2) travail sur des productions écrites d'élèves; dépouillement et analyses; 3) rédaction d'un rapport de recherche.

L'ensemble du travail se fait généralement par groupe de 2 à 3 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit de recherche qui, avec sa présentation orale et la participation active à chaque phase du séminaire fait l'objet de l'évaluation.

Le séminaire est en relation avec le cours E 01 "Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée". Ce séminaire est donné en alternance avec le séminaire E 10 05 "Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant".

Mme SAADA-ROBERT et Mme RIEBEN

* **E 10 05 Stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant**

2 h. de séminaire

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits (2E, 1P et 2P). Il porte sur l'étude des composantes que les débutants lecteurs et scripteurs construisent et utilisent pour produire un texte. L'accent est mis sur la composante orthographique et son intégration dans la production textuelle. L'élaboration et l'utilisation de situations didactiques dites complexes sont particulièrement étudiées.

L'ensemble du travail se fait généralement par groupe de 2 à 3 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit de recherche qui, avec sa présentation orale et la participation active à chaque phase du séminaire, fait l'objet de l'évaluation.

N.B. Le séminaire est en relation avec le cours E 05 "Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention". Ce séminaire est donné en alternance avec E 10 01 "Processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire".

Mme SAADA-ROBERT, Mme ALLAL et Mme RIEBEN

15.T/M Apprentissage en contextes : directions de recherche

2 h. de cours-séminaire lundi 16-18h.

Ce cours-séminaire est centré sur les processus cognitifs et socio-cognitifs en jeu dans l'apprentissage contextualisé en situation scolaire. Il se déroule en trois temps.

La première partie est consacrée à une discussion sur l'articulation enseignement/apprentissage/développement, vue sous l'angle des options épistémologiques sous-jacentes, du fonctionnement des connaissances/savoirs contextualisés et de la contextualisation en situation scolaire. La deuxième partie développe plus particulièrement la réflexion du thème général spécifié dans le cas de l'acquisition de la langue écrite. Trois thèmes à choix feront l'objet de travaux de synthèse réalisés par les étudiants : la problématique des stades et de l'évolution microgénétique dans l'apprentissage de la langue écrite, celle du rôle des processus métacognitifs dans cet apprentissage, enfin celle des différences individuelles et de leur rôle dans les rapports enseignement/apprentissage. La troisième partie porte sur une discussion des travaux réalisés.

L'évaluation se base sur le travail de synthèse et la présentation, en séminaire, du thème choisi.

M. SCHNEIDER

C 12 Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs

3 h. de cours mardi 14-17h. tous les 15 jours (alternance avec le cours A 01)

L'emploi des nouvelles technologies conduit à des transformations dans l'organisation du travail et donc à des changements dans les compétences mobilisées. La première partie du cours vise à analyser ces changements et à clarifier le rôle que joue la formation dans ce processus. La deuxième partie est consacrée à l'étude de quelques cas concrets en Suisse et à l'étranger, à travers, notamment, des présentations d'intervenants et à des visites d'entreprises.

Ce cours est donné en alternance avec celui de M. Carton A 01 - Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations. Les deux enseignements visent à renforcer la complémentarité entre les approches politiques, gestionnaires et socio-techniques de la formation continue dans les contextes en mutation de l'entreprise et de l'administration. Les étudiants sont vivement encouragés à s'inscrire aux deux enseignements.

M. SCHNEUWLY, M. BRUN et Mme SCHUBAUER-LEONI

I 13 Didactique(s) : introduction à la didactique à trois voix

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

Voir résumé sous M. BRUN, M. SCHNEUWLY et Mme SCHUBAUER-LEONI

M. SCHNEUWLY

B 02 Didactique de la langue : séminaire de recherche

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Le thème de recherche de cette année sera l'enseignement de l'oral à l'école primaire. Les aspects suivants seront abordés :

- Quels sont les objectifs visés dans l'enseignement de l'oral ? Quels sont ses racines historiques ?
- Quelles sont les recherches actuellement menées en didactique ? Comment peut-on réévaluer les démarches dans le domaine de l'oral à la lumière des expériences acquises dans celui de la production de textes écrits ?
- Quelles situations didactiques peut-on créer pour développer les capacités des élèves ?

Une recherche sera menée pour évaluer les effets de séquences didactiques sur les capacités discursives orales.

M. SCHNEUWLY

B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE

2 h. de séminaire

mercredi 12-14h.

Le séminaire s'adresse surtout à des étudiants qui sont au début de leur réflexion sur le mémoire. Il les aidera à passer d'une "idée" générale de mémoire à un projet concret de recherche.

Le séminaire se déroule en quatre parties :

- statut du mémoire en sciences de l'éducation, construction d'une problématique de recherche;
- présentation et discussion d'esquisses de mémoire;
- démarches méthodologiques en lien avec les projets envisagés;
- confection matérielle d'un mémoire (présentation, écriture, plan de mémoire).

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au secrétariat des étudiants, à la bibliothèque et chez la conseillère aux études.

Mme SCHUBAUER-LEONI, M. BRUN et M. SCHNEUWLY

I 13 Didactique(s) : introduction à la didactique à trois voix

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

Voir résumé sous M. BRUN, M. SCHNEUWLY et Mme SCHUBAUER-LEONI.

Mme SCHUBAUER-LEONI

*** II 08 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales**

2 h. de cours

Mme SCHUBAUER-LEONI

B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Avec le regard de la psychologie sociale des situations d'enseignement et d'apprentissage, ce cours sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire. Il s'agira, en particulier, de mettre en évidence différents niveaux de saisie de l'échec scolaire en discutant à la fois la pertinence et l'articulation de certains indicateurs tels que le "redoublement", les "notes trimestrielles", les "appréciations" et autres "commentaires" aux travaux des élèves, les "signes d'incompréhension", les "erreurs", etc. La prise en compte des dimensions à la fois objectives et subjectives de tels indicateurs est susceptible de montrer comment ce que l'on nomme "échec scolaire" vient à exister comme problème pour la société, les institutions, les groupes et les personnes. Pour comprendre le sens et la fonction du phénomène, une attention particulière sera portée à l'étude de situations et de "cas" spécifiques.

Mme SCHUBAUER-LEONI

B 17 Interactions didactiques en mathématiques

2 h de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Ce cours-séminaire portera sur l'étude des dimensions interactives dans le domaine des mathématiques enseignées. Il s'agira d'articuler les caractéristiques des problèmes, les conditions sociales et matérielles de leur traitement par les élèves et les modalités d'interaction avec la personne (enseignant ou expérimentateur) qui fait dévolution de la tâche aux élèves. Dans un premier temps, le cours-séminaire sera consacré à l'analyse de protocoles pour dégager les caractéristiques principales des situations mathématiques à étudier et mettre en évidence le fonctionnement des élèves aux prises avec les savoirs en jeu. Dans un deuxième temps, on engagera des choix - qu'il faudra expérimenter - pour savoir à quelles conditions les situations mathématiques préalablement étudiées peuvent être mises en oeuvre dans une classe par un enseignant.

Mme SCHURMANS

A 09 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire portera, dans une première partie, sur les différents types d'entretien de recherche, leur spécificité et leur complémentarité. Une large place sera donnée à la réflexion portant sur les représentations de la situation d'entretien que construisent l'intervieweur et l'interviewé ainsi qu'aux techniques spécifiques de l'entretien de recherche. Dans ce but seront organisés des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle. Les étudiants pourront soit recueillir un matériel correspondant à leur projet de mémoire, soit participer à une enquête collective.

La deuxième partie du cours-séminaire abordera diverses techniques d'analyse de protocoles d'entretien et impliquera la mise en oeuvre d'une analyse du matériel récolté par les étudiants.

Mme SCHURMANS

A 99 Séminaire de préparation au mémoire DPSF (SSE)

2 h. de séminaire

mercredi 18-20h.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition des étudiants au Secrétariat des étudiants.

M. STROUMZA

III 07 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : ingénierie de la formation continue

2 h. de cours

lundi 14-16h.

Objectifs. 1) Prioritaire : - développement de l'aptitude à décrire un dispositif de formation pour en comprendre la dynamique. Exercer une méthode d'analyse des contraintes et effets qui s'exercent sur et à partir des paramètres de la formation. (Introduction à l'ingénierie éducative, objectif d'ordre méthodologique); 2) Secondaire : - acquisition d'une représentation structurée de l'éducation des adultes comme phénomène social (objectif d'ordre culturel); - pratique d'une stratégie de formation qui cherche à valoriser la production individuelle et collective des participants, à prendre en compte le rapport au savoir propre à chacun (objectif d'ordre pédagogique).

Structure et contenu du cours. Premier trimestre : la formation définie par son architecture et le processus qu'elle privilégie. Définition et caractéristiques d'une formation : - sa politique - son dispositif - son processus; deuxième trimestre : réalisation d'une étude de cas; troisième trimestre : présentation et discussion des études de cas.

M. STROUMZA, en collaboration avec Mme Morand-Aymon et M. Neri

C 07 Education permanente en milieu populaire : la formation contre l'exclusion

3 h. de cours-séminaire

lundi 09-12h. tous les 15 jours (alternance avec le cours C 10)

Premier trimestre : culture et formation, implications sur les dispositifs de formation. - relations entre formation de base, exclusion et citoyenneté. La formation de base culturelle et professionnelle, comme outil de prévention du chômage et comme instrument de réinsertion sociale et/ou professionnelle, pour les publics faiblement qualifiés. Formation aux compétences sociales (non techniques ou qualifications clés). - Analyse de la dimension culturelle des paramètres qui caractérisent la formation : accès, structures, programme, gestion, stratégie, formateurs. Présentations par le responsable du cours et par les participants (lectures), discussions.

Deuxième trimestre : études de cas présentées par B. Morand-Aymon (formation à l'insertion et P.-A. Neri (formations de base, alphabétisation)

Troisième trimestre : présentation et discussion des études (avec les acteurs du terrain). La question de l'évaluation de ces formations est au centre de ces discussions.

Pré-requis : le cours III 07, co-requis : le cours C 10.

M. VANEY

III 08 Conditions handicapantes et intégration

2 h. de cours

mardi 14-16h.

Ce cours de sensibilisation devrait permettre de mieux connaître les déficiences pour mieux les accepter ou les faire accepter et de mieux comprendre les handicaps pour mieux les réduire.

L'intégration sera présentée en terme d'adaptation réciproque et comme l'un des moyens favorisant la valorisation du rôle social d'un individu. Ainsi une large place sera réservée au concept de Valorisation des Rôles Sociaux (Wolfensberger) et à ses applications.

Tout en traitant en priorité la déficience mentale, le cours abordera d'autres types de déficiences, voire de conditions handicapantes, particulièrement lors de tables rondes et à l'occasion de recherches facultatives.

Les mesures favorisant l'intégration familiale du petit enfant seront tout d'abord étudiées puis les facteurs influençant les intégrations préscolaires et scolaires seront mis en évidence à la lumière des recherches et enquêtes. Les principales théories sur lesquelles se basent les pratiques seront présentées. Une soirée de films sera proposée.

M. VANEY

D 09 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés. Du projet institutionnel au projet individuel : évaluation et planification des processus d'intégration

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire, tout en n'exigeant pas formellement de pré-requis, peut être considéré comme un prolongement et un approfondissement du cours "Conditions handicapantes et intégration". Prolongement en ce qui concerne les tranches d'âges considérées ainsi que les valeurs sous-jacentes (intégration, valorisation, développement), approfondissement, notamment des cadres théoriques, de l'étude des recherches et surtout de la connaissance d'outils d'évaluation et de planification. Une séquence du cours sera réservée à l'analyse des résistances auxquels peuvent se heurter les personnes handicapées lors de l'accession aux statuts d'adolescent et d'adulte.

Une autre séquence sera centrée sur les projets d'intégration des services et établissements spécialisés dans des domaines choisis comme la scolarisation, l'orientation, la formation professionnelle, l'emploi, la formation continue ou le logement. Cette analyse impliquera la connaissance d'outils d'évaluation institutionnels et individuels favorisant la comparaison des niveaux déclaratif, expressif et effectif.

Partant de ces évaluations et en se référant à des expériences novatrices suisses ou étrangères, les participants seront en mesure de proposer des améliorations et de planifier des projets individualisés d'intégration basés sur les besoins des personnes.

M. VUILLE

D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

Dans ce cours-séminaire, on cherche à sensibiliser les étudiants à certains rapports sociaux "hors normes - normes" à divers moments de l'histoire de nos sociétés : par exemple aux rapports complexes qui s'établissent entre riches et pauvres via l'Eglise du Moyen Age et via

l'Etat à l'époque moderne. On étudiera ainsi les relations souvent paradoxales qu'un système social entretient avec ses marges et ses marginaux (valeurs, règles, situations, acteurs). A travers un regard socio-historique et anthropologique, on analysera de manière approfondie cinq figures de la marginalité sociale : *le jeune, la sorcière, l'étranger, l'errant et le pauvre*.

On abordera aussi des sujets d'actualité liés à la crise actuelle et à certaines fractures du tissu social : par exemple les générations adultes et jeunes face à l'emploi, l'allongement de la jeunesse, le chômage des jeunes. On suivra ainsi des processus-types allant de la précarisation à l'exclusion en passant par la marginalisation de certaines populations.

M. ZOLLER

C 08 Formation et médias : télévision, société et communication

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Presse, photographie, radio, cinéma, télévision, constituent un phénomène majeur de notre société. Une présentation de ces médias soulignera l'historicité de leur fonction sociale et culturelle. Un choix d'émissions représentatives de modèles classiques - information, documentaires, magazines de société - serviront de matériel pédagogique pour dégager des formes visuelles et discursives en rapport avec les domaines traités et en complément avec la presse écrite. Amenés à évaluer les démarches d'éducation formelles et non formelles repérables dans ces documents, les étudiants auront à créer des dossiers articulant éducation aux médias et éducation par les médias.

M. ZOLLER

C 13a Minorités et médias : la vidéo en formation

3 h de séminaire

jeudi 14-17h. tous les 15 jours + une journée par trimestre

Parallèlement aux développements institutionnels de la vidéo dans le champ de la formation, la caméra tend à supplanter la photographie dans ses usages privés. Par ailleurs, dans le développement des multimédias, la vidéo conserve un rôle essentiel pour la structuration audiovisuelle de documents de formation. A partir de ces deux constats, ce séminaire vise à permettre aux participants de maîtriser les étapes d'une production : contenus, objectifs, synopsis, scénario, réalisation.

L'analyse critique de documents vidéos destinés à la formation accompagnera la réflexion théorique menant à une réalisation intégrée au champ de l'éducation des adultes.

Ce séminaire est donné en alternance avec C 13b - Minorités et médias : la photographie en formation.

M. ZOLLER

*** C 13b Minorités et médias : la photographie en formation**

2 h. de séminaire

"Le choc des images, le poids des mots ..." Comment les évaluer, alors que la photographie, publique ou privée, semble emportée par la frivolité ou l'insolite, malgré sa force de témoignage !

Dans une première partie, l'histoire de la photographie nous servira d'introduction à ces questions, comportant exercices d'analyse sur et avec des photographies. Avec des emprunts à la sémiologie de l'image, à la pédagogie audiovisuelle et des recherches en sciences sociales, nous donnerons à la photographie un statut : objet d'analyse, outil d'observation, donc agent de formation. Désormais, il importe de situer cette photographie "classique" par rapport à d'autres types d'images en usage multimédia. En deuxième partie, les étudiants choisiront un thème d'étude à traiter visuellement pour aboutir à la réalisation d'une exposition, objectif final du séminaire.

suelle et des recherches en sciences sociales, nous donnerons à la photographie un statut : objet d'analyse, outil d'observation, donc agent de formation. Désormais, il importe de situer cette photographie "classique" par rapport à d'autres types d'images en usage multimédia. En deuxième partie, les étudiants choisiront un thème d'étude à traiter visuellement pour aboutir à la réalisation d'une exposition, objectif final du séminaire.

Ce séminaire est donné en alternance avec C 13a - Minorités et médias : la vidéo en formation.

NN

*** C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA**

2 h. de séminaire

Les étudiants de la subdivision EDA suivront, durant l'année 95-96 et avec l'accord de l'enseignant concerné, l'enseignement dispensé par le séminaire de l'une des autres subdivisions de la section des Sciences de l'éducation.

NN

*** I 03 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes**

2 h. de cours

NN

*** I 05 Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation**

2 h. de cours

NN

*** I 06 Pédagogie générale**

2 h. de cours

NN

*** III 06 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé**

2 h. de cours

NN

*** A 07 Education et politique économique**

2 h. de cours

NN

*** B 12 Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation**

2 h. de cours

NN

*** B 14 Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation**

2 h. de séminaire

NN

*** B 15 Approche clinique du langage écrit chez l'enfant**

2 h. de cours

NN

*** B 16 Didactique des langues étrangères**

2 h. de cours

NN

*** C 04 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers**

2 h. de cours

NN

* C 05 **Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers**

2 h. de cours

NN

* D 08 **Séminaire d'application des techniques d'observation**

2 h. de séminaire

IV. Code d'éthique concernant la recherche au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation

1. PRÉAMBULE

Un code d'éthique n'est pas assimilable à un ensemble de règles applicables à la lettre. En sciences humaines, la recherche agit nécessairement sur les personnes et les institutions, ne serait-ce que parce qu'elle peut modifier leurs représentations de la réalité. L'important est d'apprécier les risques, de les limiter et de renoncer aux travaux qui feraient courir trop de risques. Un code d'éthique énonce à ce propos des principes généraux. Il revient à chaque chercheur de réfléchir - selon sa discipline, les particularités de sa recherche et les situations concrètes - sur les problèmes éthiques rencontrés. L'éthique évolue avec l'histoire et il n'existe pas de principe applicable sans nuance. Lorsqu'un chercheur rencontre un problème éthique, il recherchera l'avis de collègues susceptibles de l'aider, consultera les membres d'une commission d'éthique et/ou négociera des règles avec les personnes ou organisations touchées par sa recherche.

Le présent code a pour objet de préciser les principes généraux qui s'appliquent à la recherche dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève. Il est destiné aussi bien aux chercheurs de tout statut qu'aux étudiants (en tant qu'apprentis chercheurs) et aux partenaires et usagers de la recherche. Son rôle est d'informer, de donner une base de référence commune et d'orienter la réflexion. Les principes généraux énoncés dans le code doivent faire l'objet d'échanges constants, d'une formation dans le cadre des enseignements, d'une discussion et d'une concertation dans le cadre de la commission d'éthique élue par le Conseil de Faculté de la FPSE, et d'autres instances facultaires. En particulier, chaque fois que ce code est trop flou ou général pour fixer des règles de conduite dans une situation complexe, on s'efforcera de l'explicitier et de clarifier le contrat de collaboration entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Dans cet esprit, le présent code doit être facilement accessible, notamment sous forme de document photocopié. Il est en particulier remis, par la Présidence de la Section concernée, à tout assistant et enseignant entrant dans la Faculté et, par l'enseignant responsable, à tout étudiant participant à une recherche.

Les recherches menées en psychologie et en sciences de l'éducation présentent des caractères semblables mais aussi des différences. Certaines parties de ce code s'appliquent davantage aux expériences de laboratoire, d'autres aux recherches et interventions en milieu naturel. Il revient à chacun d'identifier les principes les plus pertinents pour ses travaux et de les adapter à son cas particulier.

Le code d'éthique de la FPSE n'entend pas se substituer aux règles déontologiques établies dans certaines professions ou certaines disciplines scientifiques. Le chercheur est également tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de l'institution à l'intérieur de laquelle il conduit sa recherche.

Le code prend pour acquis le respect des règles en vigueur dans la communauté scientifique : ne pas tronquer ou manipuler des données, citer ses références et ses sources, faire mention des collaborations, s'assurer de l'accord des autres chercheurs impliqués avant toute présentation de données, etc.

2. PRINCIPES

1. Respect des droits fondamentaux de la personne

Toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes.

2. Appréciation et limitation des risques

Toute recherche doit éviter de nuire à des personnes ou à des institutions. Si un risque - inconfort majeur sur les plans physique, mental, émotionnel - existe, si des implications sociales ou politiques sont probables, le chercheur doit en mesurer l'importance, et avertir en conséquence la personne ou le groupe. Au cas où, malgré toutes les précautions prises, l'expérience devait engendrer des inconvénients ou troubles pour la personne concernée, le chercheur s'engage à chercher une solution appropriée.

3. Consentement libre ou éclairé du sujet partenaire de la recherche

Toute recherche impliquant la participation active d'individus doit être conduite avec le consentement libre et éclairé des intéressés. Les observations dans des lieux publics, les analyses d'objets, de textes ou d'images appartenant au domaine public, ainsi que les recherches effectuées à partir de bases de données existantes et ne requérant pas une participation active des individus ne nécessitent pas le consentement des personnes.

Le consentement est **éclairé** lorsque les personnes ou groupes qui font l'objet d'une recherche sont informés :

- de ses buts;
- de l'identité des responsables de la recherche et des institutions pour lesquelles il travaille;
- des méthodes de recueil des données et des observations;
- des implications pratiques pour tout ou partie des personnes concernées;
- des précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données et l'anonymat des personnes, voire des institutions.

Certaines recherches en sciences humaines n'ont de sens qu'avec des sujets "naïfs" qui ne savent pas exactement ce que le chercheur observe; s'ils le savent, leur comportement en est immédiatement modifié et la recherche perd tout intérêt. Dans ce cas seulement, l'objet et les buts de la recherche peuvent être tus, dans l'exacte mesure nécessaire à la poursuite des travaux et avec le souci d'informer dès que possible.

Pour qu'il y ait **libre** consentement, il faut :

- que les personnes intéressées soient informées (voir ci-dessus);
- qu'elles décident personnellement, sans aucune pression du chercheur ou de leur hiérarchie professionnelle ou d'un groupe quelconque;
- qu'elles puissent se rétracter à tout moment de l'expérience ou de la recherche;
- que leur refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour elles-mêmes.

Dans le cas d'un **enfant mineur** ou de personnes qui ne sont pas capables de discernement, le consentement pourra être donné par les parents ou un membre de la famille proche. Pour la recherche menée dans les écoles, le consentement est donné par la direction générale concernée. Ce consentement des adultes responsables est nécessaire, mais pas suffisant. Aucun enfant, aucune personne privée de discerne-

ment, ne doit être obligé de participer à une recherche s'il manifeste des craintes ou des réticences, nonobstant l'autorisation des répondants légaux.

4. Respect de la sphère privée

Toute personne ou tout groupe a droit au traitement confidentiel de toutes les données le concernant, pendant et après la recherche.

Le chercheur doit s'engager à ne publier aucune donnée mettant dans le domaine public des informations touchant à la sphère privée d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation identifiable, sauf si les intéressés y consentent par écrit. Dans le doute, notamment lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le chercheur renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier.

Les matériaux de la recherche, en particulier les données concernant la sphère privée des individus, doivent être détruits dans un délai raisonnable si leur conservation ne s'impose pas pour des raisons scientifiques. Aussi longtemps qu'on les conserve, des règles strictes doivent être appliquées pour que ces informations :

- ne soient pas accessibles à des personnes non habilitées à en prendre connaissance;
- soient codées ou fragmentées de manière à ne permettre que très difficilement de remonter aux personnes et aux institutions.

Le chercheur s'organisera notamment pour ne laisser figurer dans les données en cours de traitement ou archivées qu'un strict minimum d'indications personnelles. Lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la recherche, les noms et indications personnelles doivent être conservés séparément des données.

Ces règles s'appliquent aux données enregistrées manuellement aussi bien qu'aux données informatiques et aux cassettes audio et audiovisuelles. Lorsqu'il s'agit d'enregistrements audiovisuels, le chercheur demandera expressément l'accord de la personne ou du groupe s'il veut en faire usage dans son enseignement ou lors de conférences. Le chercheur qui présente en public des enregistrements audiovisuels qui n'ont pas subi de transformation rendant la personne non identifiable se doit de dire aux auditeurs, en particulier aux étudiants, qu'ils sont astreints au secret professionnel.

Le chercheur prend par ailleurs systématiquement connaissance des législations internationale, fédérale et cantonale sur la protection de la vie privée et l'utilisation des données à caractère personnel.

5. Utilisation des informations

Le chercheur utilise les informations recueillies dans le cadre d'une recherche à des fins scientifiques. Il évite de s'en prévaloir pour faire pression sur des personnes ou s'assurer quelque avantage que ce soit. Dans le cas particulier des recherches-action, le chercheur peut décider d'intervenir dans un processus de décision; il en prend alors la responsabilité personnelle tout en ayant négocié les modalités de son intervention dès le début de la recherche.

Les informations personnelles recueillies à propos d'enfants ne sont pas communiquées aux adultes qui en sont responsables; si le chercheur considère qu'il est nécessaire et utile de communiquer certaines informations, il en prend la responsabilité personnelle. Les informations personnelles recueillies auprès d'adultes ne sont pas

communiquées à des tiers sans leur consentement explicite. Cela s'applique aussi à l'autorité dont ils relèvent, qui n'a pas à connaître le contenu des observations, des entretiens, des tests, etc.

Si, par imprudence ou accident, certaines données recueillies dans le cadre de la recherche viennent à la connaissance de tiers ou d'autorités qui prétendent s'en servir pour fonder une décision ou prendre des mesures, le chercheur s'opposera, dans la mesure de ses moyens, à tout abus et fera valoir le droit des personnes et des groupes à la protection de leur sphère privée.

6. Restitution des résultats de la recherche

Le chercheur informe la personne, le groupe ou l'institution concernés des résultats de sa recherche, selon les modalités qui ont été convenues au début de la recherche.

Au-delà de l'information, le chercheur se soucie, dans la mesure du possible, de prévenir les interprétations fallacieuses et les généralisations abusives. Sa responsabilité est d'aider les usagers et partenaires de la recherche à en faire un usage prudent et nuancé, en prenant conscience des limites et incertitudes de toute démarche scientifique. Le chercheur interviendra, dans la mesure de ses moyens, pour corriger ou nuancer les interprétations, décisions et pratiques erronées ou imprudentes qui se réclament de son travail.

7. Responsabilité personnelle et solidarité collective

Chaque chercheur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des textes ou publications qu'il rédige.

Les chercheurs qui dirigent ou coordonnent les travaux de plusieurs personnes à l'intérieur d'une recherche sont plus globalement responsables du respect du code d'éthique par chacun des collaborateurs de la recherche.

A l'intérieur des cours et séminaires de recherche, les enseignants exercent la même responsabilité à l'égard de leurs étudiants et assistants.

Plus généralement, tout chercheur de la FPSE peut et doit se sentir concerné sur le plan éthique par les recherches menées dans le cadre ou avec l'appui de la Faculté. Cette solidarité collective s'incarne, mais ne s'épuise pas, avec la constitution d'une commission facultaire d'éthique.

III. RÈGLEMENT DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE FACULTAIRE

Mandat

La commission d'éthique de la FPSE a pour charge, sous la responsabilité du Conseil de Faculté, d'élaborer et préciser les règles générales d'éthique (Code d'éthique) s'appliquant aux recherches de la FPSE, et de proposer des modifications éventuelles. Elle doit réexaminer les principes du code au moins une fois par mandat.

Elle sert de consultant auprès des Présidences de Section lors de l'élaboration des procédures relatives aux demandes de recherche et lors de leurs interactions, relatives aux recherches des membres de la FPSE, avec les institutions extérieures.

Elle sert d'instance de consultation lorsque les chercheurs de la FPSE recherchent un avis extérieur quant aux aspects éthiques de leur recherche.

Elle agit en tant qu'interlocuteur facultaire des institutions extérieures en ce qui concerne les problèmes éthiques soulevés par des recherches conduites par des membres de la FPSE, et peut également servir d'instance d'appel au cas où des différends existeraient avec des institutions extérieures quant aux aspects éthiques d'une recherche.

Compétence

La compétence de la commission d'éthique s'étend à tout projet de recherche émanant des enseignants, assistants et étudiants de la Faculté.

La Commission peut, en cas de nécessité (par exemple sur demande d'une institution qui finance ou autorise une recherche), émettre une attestation relative aux aspects éthiques d'un projet de recherche provenant de la FPSE. Dans ce cas, elle doit être renseignée de manière claire sur le but et la méthodologie de l'étude, et sur les éventualités de risque pour les personnes concernées.

Les appréciations d'ordre éthique se fondent en particulier sur les aspects suivants : but de la recherche, méthodes, choix des personnes ou institutions qui seront étudiés, modalités relatives au consentement libre et éclairé des sujets partenaires de la recherche et à la confidentialité et protection des données.

Les bases sur lesquelles la commission d'éthique s'appuie pour émettre un préavis sont notamment : le code éthique de recherche de la FPSE, les directives du DIP, le Code déontologique de la Fédération Suisse de Psychologie, la Déclaration d'Helsinki, le Ethical principle No 9 de l'APA, la Déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation de données à caractère personnel à des fins de recherche (European Sciences Foundation). L'attestation délivrée par la Commission relative à un projet de recherche ne diminue en rien la responsabilité du chercheur; elle indique essentiellement que le chercheur a sollicité l'avis d'autres professionnels, et que le projet tel que décrit a été considéré comme répondant aux principes éthiques de recherche observés par la FPSE.

Composition

La Commission est une commission permanente, composée d'au moins 4 membres de la FPSE, dont au moins deux membres de chaque section; elle doit comprendre deux professeurs et deux membres du corps intermédiaire. Un suppléant par section au moins est désigné.

Les membres et leurs suppléants sont désignés par le Conseil de Faculté, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

La Commission se réunit sur demande, mais au moins une fois par année; elle prévoit également des réunions régulières avec les principaux interlocuteurs institutionnels pour faire le tour des problèmes.

Document approuvé par le Conseil de Faculté le 20 juin 1990.